

CONDITIONS GENERALES APPLICABLES A L'OFFRE « STARPRO »

Version du 20 septembre 2018

1. OBJET ET PREAMBULE

Nordnet est une société de droit français, fournisseur de produits et services Internet, qui Vous propose l'Offre de Service d'accès Internet par satellite « STARPRO » destinée aux professionnels, régie par les présentes conditions contractuelles, que Vous acceptez par votre souscription ou modification d'abonnement, sous réserve le cas échéant de remplir les pré-requis.

2. DEFINITIONS

Dans le cadre des présentes, les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, au singulier ou au pluriel:

Abonné, Client ou Vous : personne, ayant souscrit une Offre « STARPRO », titulaire d'un Compte Client, pour son usage ou au bénéfice de toute personne morale ou physique (ci-après « Utilisateur »), et responsable de l'usage de l'abonnement et du paiement du prix afférent.

Adresse de contact : adresse de messagerie électronique déclarée par l'Abonné lors de la Commande ou mise à sa disposition par Nordnet dans le cadre d'une Offre, et destinée à recevoir notamment les informations/demandes liées à l'Offre souscrite.

Bon de commande : formulaire ou processus de souscription à une Offre de Nordnet.

Commande : acceptation par le Client d'une Offre quel que soit le canal de vente.

Conditions Générales ou Conditions Contractuelles ou Contrat : document(s) définissant les droits et obligations de l'Abonné, de l'Utilisateur et de Nordnet concernant l'Offre souscrite.

Courrier électronique, Courriel ou Email : message envoyé ou reçu par Internet à une adresse de courrier électronique fournie par Nordnet, via les serveurs de Nordnet.

Décodeur : Matériel permettant de recevoir et visionner les chaînes de télévision. Le Décodeur vendu par Nordnet est compatible avec TENTSAT (Satellite Astra 19, 2° Est) et inclut une télécommande, un câble coaxial d'environ 30 mètres, un câble HDMI d'environ 1,5 mètre.

Données ou Données à caractère personnel : toute information qui permet d'identifier directement ou indirectement une personne physique.

Espace Client ou Compte Client : espace dédié au Client, accessible à partir du Site Nordnet (accessible sur www.nordnet.com), ou de l'application mobile Nordnet et Moi pour tablettes et smartphones (à télécharger sur Google Play).

Giga : un Gigaoctet correspond dans l'Offre à 1000 Mégaoctets.

Identifiant(s) : terme désignant le login, le nom d'utilisateur et/ou le mot de passe confidentiels, personnels au Client, communiqués par Nordnet, ou choisis par lui.

Internet : réseau informatique mondial reliant l'ensemble des réseaux interconnectés utilisant le protocole IP.

Jour J : date de réinitialisation du volume mensuel de données (ou quota de trafic) alloué dans le cadre de l'Offre.

Kit satellite : kit indispensable pour bénéficier de l'Offre, mis à disposition par Nordnet dans le cadre de l'Offre et composé :

- d'une Parabole, une tête de réception/émission, environ 30 m de double câble coaxial avec ses connecteurs, un guide et une vidéo d'installation,

- d'un modem Satellite prêt à l'usage (port ethernet pour raccordement à votre ordinateur ou à un équipement type routeur hub ou switch),

- d'une Tête TV (deux sorties) avec bride TNT SAT,

- d'un mât, des renforts anti-vibrations et la visserie adaptée.

Matériel : équipement mis à disposition ou loué ou vendu par Nordnet dans le cadre de l'Offre, et dont les caractéristiques sont présentées sur le Site Nordnet et/ou sur le Bon de Commande.

Noctambule : fonctionnalité permettant que votre navigation sur Internet, commencée et terminée entre minuit et 6h ne soit pas comptabilisée dans le volume global de données échangées, en émission comme en réception. Si Vous dépassez le volume maximal de données échangées dans le cadre de l'Offre, Vous pourrez continuer à Vous connecter de minuit à 6h. Les débits maximum de connexion alloués dans ce cadre correspondent aux débits qui Vous sont alloués dans le cadre de l'Offre (cf. annexe 1).

Offre : offre de Service, Produit, Matériel et/ou Option proposée par Nordnet, décrite au sein du Contrat et/ou du Bon de commande, de l'Espace Client et/ou du Site Nordnet.

Offre au volume : Offre d'accès Internet par le satellite limitée à un certain nombre de Gigaoctets (Go) de données échangées et à un certain débit.

Option(s) : tout Service, Produit ou Matériel souscrit afin de compléter l'Offre et pouvant présenter des modalités spécifiques (prix, durée, conditions applicables, etc.).

Parabole : parabole extérieure bidirectionnelle permettant de recevoir et d'émettre des données Internet à haute vitesse par voie satellitaire.

Produit : produit visé dans l'Offre de Nordnet dont les caractéristiques sont présentées sur le Site Nordnet et/ou sur le Bon de Commande.

Service(s) : service(s) visé(s) dans l'Offre souscrite.

Service d'accès Internet : service de connexion, entre votre ordinateur et le centre serveur de Nordnet, Vous permettant notamment de Vous connecter au réseau Internet et de communiquer par un système de messagerie électronique.

Site Nordnet : site Internet de Nordnet consultable à l'adresse www.nordnet.com.

Téléphonie par Internet ou Service de Téléphonie par Internet ou Service de VoIP : service permettant au Client de se raccorder au réseau de téléphonie sur IP, d'émettre des appels vers les destinations identifiées et/ou opérateurs compatibles à l'aide d'un téléphone relié au modem (via la NordnetBox) et de recevoir des appels téléphoniques émis via les opérateurs disposant d'un réseau compatible, dans les conditions et selon les modalités définies ci-après.

Tête TV : matériel inclus dans le Kit satellite, compatible HD permettant la réception de la télévision et de la radio, dans les conditions visées au sein des présentes et selon les indications visées au sein de votre Bon de commande, sous réserve de disposer d'un décodeur compatible.

Utilisateur : personne utilisant tout ou partie de l'Offre souscrite par un Abonné.

Wi-Fi : technologie sans fil standard de partage d'un accès au réseau Internet.

3. SOUSCRIPTION ET COMMANDE DE L'OFFRE

3.1 Capacité de souscription du Client

Si Vous êtes une personne physique agissant pour votre compte dans un cadre professionnel ou pour une personne morale, Vous attestez être une personne majeure et disposer de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du présent Contrat.

Si Vous agissez pour le compte d'une personne morale, Vous attestez être le représentant légal ou disposer d'un pouvoir ou d'un mandat de la personne morale concernée pour conclure le Contrat, et demeurez responsable de sa bonne exécution.

Même si Vous n'êtes pas l'Utilisateur de l'Offre souscrite, Vous restez responsable au titre du Contrat, à l'égard de Nordnet, des autorités ou administrations compétentes et des tiers, et garantissez son respect par tout Utilisateur de l'Offre, notamment en fournissant à ce dernier, comme à Nordnet, toute information (dont les Conditions Contractuelles), conseil ou mise en garde nécessaires, et Vous vous engagez à identifier l'Utilisateur ou permettre son identification le cas échéant.

3.2 Validité de l'Offre

Sauf indication contraire, les Offres sont valables dès leur publication notamment sur le Site de Nordnet ou les Bons de Commande, et restent valables tant qu'elles sont accessibles sur le Site Nordnet ou jusqu'à la durée spécifique mentionnée sur les Bons de Commande.

Le Service est réservé à la souscription par des Clients ayant la qualité de professionnels (disposant d'une immatriculation de type SIREN, SIRET ou RNA), une utilisation dans un cadre professionnel, et à une installation en France métropolitaine.

3.3 Vérifications préalables

Préalablement à toute Commande, Vous vous engagez à prendre connaissance des pré-requis techniques, éventuelles restrictions, et des Conditions Contractuelles, sur le Site, le Bon de Commande, la Fiche d'Informations Standardisée (FIS), le Tout Savoir sur l'Offre (TSS), ou via les téléconseillers de Nordnet par téléphone au 3420 (service gratuit + prix d'appel), ainsi qu'à poser à Nordnet toute question les concernant (cf. article 25 « Notifications »).

Ainsi, avant la souscription de l'Offre, Nordnet Vous recommande notamment de vérifier que :

- la géographie et la configuration des lieux Vous permettent d'utiliser l'Offre et d'installer le Kit satellite, et notamment que Vous n'êtes pas à proximité de sources électromagnétiques de type aéroport, et que vous disposez (impérativement) d'une vue dégagée, c'est-à-dire dépourvue d'obstacles (sans éléments physiques ou géographiques de type immeuble, arbre, montagne ou mont), vers le sud, pour pointer correctement la Parabole et la Tête TV ;
- juridiquement, Vous avez la possibilité d'installer au lieu prévu une Parabole et/ou une Tête TV (lesquelles sont exclusivement extérieures), notamment en cas d'installations classées, de soumission à des règles d'urbanisme spécifiques, à un règlement de copropriété ou à l'autorisation du propriétaire (si Vous êtes locataire), etc. ;
- votre(vos) ordinateur(s) et appareils connectés réponde(nt) aux pré-requis exposés notamment aux présentes et dans la Fiche d'Information Standardisée, et qu'ils sont équipés d'un navigateur.

Avant tout achat d'un matériel ayant vocation à être relié à votre Service d'accès Internet, Vous devez vérifier qu'il est compatible avec l'Offre (sauf Matériel compatible commercialisé par Nordnet dans le cadre de cette Offre, dont les caractéristiques techniques sont présentées sur le Site Nordnet et sur simple demande auprès de Nordnet).

La Commande de l'Offre vaut acceptation des Conditions Contractuelles applicables et des pré-requis techniques.

Nordnet ne pourra être tenue pour responsable d'un éventuel dommage ou dysfonctionnement du Service ou du Matériel résultant d'une mauvaise prise en compte de votre part des pré-requis techniques.

3.4 Souscription à l'Offre

Les Conditions Contractuelles en vigueur lors de votre Commande sont à votre disposition sur le Site Nordnet rubrique « Conditions Générales » ou sur simple demande auprès de Nordnet.

Vous pouvez souscrire l'Offre en remplissant un Bon de Commande à télécharger sur le Site Nordnet ou en l'obtenant d'un téléconseiller de Nordnet (appel au 34 20 : service gratuit + prix d'appel), avant de l'adresser à Nordnet, ou par tout autre canal autorisé par Nordnet, y compris le téléphone.

Votre Commande sera traitée par nos services à compter de la réception d'un moyen de paiement valide, des documents, pièce et informations requis, et sous réserve le cas échéant du délai de modification de votre abonnement.

3.5 Subvention

Vous êtes informé que selon le lieu d'installation du Kit Satellite, il est possible que Vous puissiez bénéficier d'une subvention.

Il Vous appartient de vérifier si une telle subvention peut Vous être octroyée, et les conditions afférentes, et le cas échéant, de Vous rapprocher de l'autorité concernée afin de pouvoir en bénéficier.

Nordnet attire votre attention sur le fait qu'au titre de ces conditions peuvent notamment figurer le fait que :

- seules certaines catégories de personnes peuvent y prétendre, ne disposant pas d'accès Internet ou d'un accès Internet haut débit,
- le non-respect des critères d'éligibilité à la subvention, ou sa non-attribution, peut entraîner l'obligation de rembourser (selon le cas à Nordnet ou à l'autorité concernée) la subvention octroyée ou dont Vous auriez pu bénéficier par avance. Le remboursement de la subvention pourra être fait directement à Nordnet pour le cas où le montant de la subvention a été avancé par Nordnet,
- le bénéfice de la subvention soit conditionné au maintien du Kit satellite au lieu d'installation effectivement déclaré lors de l'octroi de la subvention (notamment en cas de déménagement),
- le Kit satellite appartienne à l'autorité attribuant la subvention.

Nordnet ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un refus de l'autorité concernée de Vous accorder une subvention ou du fait que Vous ne sollicitiez pas la subvention à laquelle Vous pourriez prétendre.

3.6 Conditions Contractuelles applicables

Dans le cadre de toute Commande, Vous acceptez d'être soumis aux présentes Conditions Contractuelles qui définissent les conditions dans lesquelles Nordnet Vous fournit l'Offre, et les conditions dans lesquelles Vous et éventuellement l'Utilisateur accédez à cette Offre et pouvez l'utiliser.

Les Conditions Contractuelles prévalent sur tout autre document qui aurait été communiqué à Nordnet.

Nordnet peut les modifier à tout moment. Toute nouvelle version des Conditions Contractuelles sera publiée sur le Site Nordnet dans la rubrique « Conditions générales ».

Les Conditions Contractuelles applicables sont celles en vigueur lors de la Commande sur le Site Nordnet, rubrique « Conditions Générales », sauf modification légale ou réglementaire imposée par l'autorité compétente.

En cas de renouvellement de l'Offre ou de modification de votre abonnement à votre demande, seront alors applicables les Conditions Contractuelles en vigueur lors du renouvellement ou de la modification effective de l'Offre.

4. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

4.1 Description de l'Offre

L'Offre proposée par Nordnet comprend notamment :

- Un Service d'accès Internet par voie satellitaire, prioritaire sur les personnes bénéficiant d'un service utilisant les mêmes ressources satellitaires entre 6H et 18H, du lundi au vendredi, le trafic illimité de 0h à 6h, et incluant également un volume mensuel de données à échanger (trafic cumulé en émission et réception) de 60 Gigaoctet (Go) (cf. Annexe 1). Dans le cadre de l'Offre « STARPRO », Nordnet utilise les services de l'opérateur satellitaire ASTRA SES,
- Un Service de Téléphonie fixe par Internet (VoIP),
- Un Service de messagerie électronique (comprenant 20 boîtes aux lettres électroniques).
- Pour les Clients ne disposant pas du Kit Satellite compatible, la mise à disposition d'un Kit satellite compatible avec le service de l'opérateur satellitaire ASTRA SES (Astra 2G et 2E positionnés à 28,2° EST, en Bande KA), permettant de bénéficier du Service d'accès Internet par satellite et d'échanger des données pouvant atteindre 30 Mégabits (Mbps) en réception et 2 Mbps en émission, comprenant une parabole de 89 cm, une tête d'émission/réception, un modem satellite, un double câble coaxial de 30 m, un mât, un tête TV (deux sorties) avec bride compatible TNT SAT,
- Pour les Clients ne disposant pas du Kit Satellite compatible avec le service de l'opérateur satellitaire ASTRA SES (Astra 2G et 2E positionnés à 28,2° EST, en Bande KA), l'installation (forfait standard) du Kit satellite, soit la fixation de la parabole en façade, son pointage, le réglage et la descente du câble coaxial (30 m)

jusqu'au modem satellite, connexion de la NordnetBox au modem satellite, du téléphone DECT offert et d'un ordinateur à la NordnetBox, et la maintenance régulière à distance du Kit satellite, afin d'en vérifier le pointage, et le remplacement de toute pièce (hors NordnetBox et modem) en cas de défaut qui lui serait intrinsèque (tout autre élément que ceux visés n'entre pas dans le champs de la maintenance du Matériel au titre de l'Offre STARPRO),

- La mise à disposition de la NordnetBox permettant de Vous connecter en Wi-Fi, et de disposer de la Téléphonie fixe par Internet,
- Un logiciel de contrôle parental à télécharger à partir de votre Espace Client, à l'aide de vos Identifiants,
- Un téléphone DECT offert.

4.1.1 Principes généraux

L'Offre comprend notamment un Service d'accès Internet par voie satellitaire. Nordnet utilise pour la fourniture de ce Service d'accès Internet les services de l'opérateur satellitaire ASTRA SES, lequel fixe des conditions et éventuelles restrictions qui s'imposent à Nordnet ainsi qu'à tous les utilisateurs du service satellitaire. Il en est de même pour les conditions ou restrictions définies par les fabricants des Matériels, l'opérateur de Service de Téléphonie fixe par Internet (Keyyo) ou les éditeurs de logiciels de sécurité informatique proposés par Nordnet. Ces exigences sont disponibles sur la documentation portant sur le Matériel lors sa livraison, et sur le Site Nordnet, rubrique Assistance ou sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article 25 « Notifications »).

Il est indispensable de disposer d'un Kit satellite compatible avec le service fourni par ASTRA SES, par le biais du satellite Astra 2G et 2E à 28,2° EST en Bande KA, pour bénéficier de l'Offre et du Matériel mis à disposition par Nordnet au titre de l'Offre et notamment de la NordnetBox.

4.1.2 Restrictions d'usage

Sont exclues toute utilisation de l'Offre STARPRO de type mise à disposition de serveur de messagerie, partage de connexion en dehors du foyer et utilisation d'adresse IP fixe (hors souscription d'Options éventuellement proposées par Nordnet et permettant ce type d'utilisation).

L'Offre ne peut en aucun cas être utilisée à partir de bornes en libre-service, d'espaces de type « Cyber », de salons de démonstration temporaires ou permanents, à moins que Vous en ayez été préalablement et expressément autorisé par Nordnet.

Le Service d'accès Internet n'est pas adapté à des utilisations spécifiques d'Internet notamment nécessitant un débit ou un volume de données échangées supérieur aux limites fixées en annexe aux présentes Conditions Contractuelles. A ce titre, le Service d'accès Internet n'est pas adapté, par exemple, aux applications nécessitant un temps de réponse rapide (comme les jeux en réseau par exemple), au téléchargement soutenu (Peer2Peer (pair à pair), VOD, ...) ou à tous services ne supportant pas le temps de transit lié aux contraintes d'une transmission par voie satellitaire.

Votre attention est attirée sur le fait que la liaison satellite est soumise à des aléas liés à la technologie employée notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. A ce titre, il Vous est recommandé de ne pas utiliser l'Offre pour y raccorder tout système lié à la sécurité des personnes ou des biens.

Vous vous interdisez également d'exercer une activité à risque par le biais de l'Offre, impliquant le stockage, la réception ou la transmission de données, de même que de mettre en œuvre des applications sensibles ou de grande valeur, nécessitant par exemple un fonctionnement à l'épreuve des pannes, tel qu'un équipement de surveillance ou de gestion dans des environnements à risque dont les performances doivent être sans défaut, les installations nucléaires, la navigation et/ou communication aérienne, le contrôle du trafic aérien, les appareils médicaux et notamment les appareils de réanimation, ou encore les systèmes de contrôle de la sécurité des biens et des personnes, les systèmes d'armement, etc.

Le matériel, les logiciels, les données techniques ou la technologie et, les services fournis directement ou indirectement dans le cadre de l'Offre peuvent être soumis aux lois et réglementations américaines en matière d'exportation et aux lois commerciales d'autres gouvernements nationaux qui peuvent s'appliquer à leur importation, leur utilisation, leur distribution ou leur exportation. Ces règlements comprennent, sans toutefois s'y limiter, le Règlement sur l'administration des exportations et le Règlement sur le contrôle des avoirs étrangers. Il Vous appartient le cas échéant de Vous conformer à ces lois. Vous ne pourrez dès lors, sans autorisation préalable du gouvernement des États-Unis, les exporter, réexporter ou transférer, directement ou indirectement, à un pays soumis à un embargo commercial américain ou à l'un de ces pays (la liste actuelle comprend Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie, la région de Crimée d'Ukraine, ou tout amendement ultérieur), ou à toute personne ou entité figurant sur les listes des parties restreintes du gouvernement américain, ou encore à un utilisateur final engagé dans des activités interdites ou pour une utilisation finale, directement ou indirectement liée à la conception, au développement, à la production ou à l'utilisation d'armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires, chimiques ou biologiques, et/ou la technologie des missiles pour les délivrer.

Ces dispositions peuvent Vous être applicables y compris à l'issue du Contrat.

Cette clause survivra à l'expiration ou à la résiliation du Contrat.

Nordnet n'ayant pas la possibilité ni l'obligation de contrôler les usages des Clients ou Utilisateurs, elle ne sera pas tenue de faire une quelconque vérification à ce titre, de sorte qu'il ne peut lui être reprochée une inadéquation de l'Offre aux usages énoncés ci-dessus.

En cas de préjudice subi en relation avec une activité interdite ou déconseillée, la responsabilité de Nordnet ne pourra être engagée et le Client en assumera la responsabilité.

4.2 Débits et volume mensuel de données à échanger (trafic)

4.2.1 Offre STARPRO

Le Service d'accès Internet offre un accès haut débit jusqu'à 30 Mégabits par seconde (Méga) en réception et jusqu'à 2 Méga en émission.

Les débits maximum visés ci-dessus dans le cadre du Service d'accès Internet s'entendent comme ceux disponibles, au moins une fois par jour, grâce au Kit satellite compatible avec l'Offre, sous réserve de l'absence d'impact d'un élément extérieur sur le Service fourni par Nordnet, de l'installation conforme du Kit satellite, de sa polarisation et de son pointage corrects, des facteurs climatiques, du maintien des pré-requis (ex : évolution de la végétation, construction...). Ils sont sujets à limitation en cas d'équipement vétuste, et/ou non réellement compatible ou dont les caractéristiques ou la qualité ne sont pas suffisante, ou encore en raison de votre câblage ou installation électrique, de la configuration de vos matériels et logiciels, du type et de la compatibilité des logiciels et applicatifs installés, que ce soit avec votre matériel ou entre eux, ou de leur absence de mise à jour régulière, des sites visités et de la bande passante qu'ils développent Les débits indiqués correspondent à un usage normal (n'utilisant pas un accès constant à pleine capacité, n'ayant pas fait l'objet d'un signalement d'abus...), et dépendent de l'opérateur satellite comme de Nordnet qui sont susceptibles d'imposer certaines restrictions. Ils ne sont qu'indicatifs dans la mesure où ils peuvent baisser temporairement notamment en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des Abonnés, voire de congestion, en raison des obstacles à la réception ou à l'émission du signal satellite, par plusieurs appareils et/ou Services (entraînant un partage de la connexion), en raison du téléchargement de mises à jour (qu'elles soient automatiques ou non) de logiciels, de systèmes d'exploitation ou de données, ou encore du fait d'une connexion par Wifi, de l'utilisation de prises CPL ou de la VoIP, ainsi qu'en fonction de votre installation électrique, informatique et logicielle, ou selon les sites et applications consultés à partir de votre connexion disposant de leurs propres débits...

Afin de limiter l'altération de votre débit du fait de l'utilisation du Wi-Fi, nous vous conseillons d'opter pour des matériels compatibles avec la norme Wi-Fi AC, 80 MHz.

Indépendamment du dépassement de la limite du quota de trafic et des dispositions de l'article 4.1 « Description de l'Offre », Vous êtes informé que le débit peut être réduit notamment en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des utilisateurs des ressources satellitaires.

En outre, Vous êtes informé que la priorité est accordée à une utilisation du Service via certains protocoles internet (http en particulier). Par conséquent, l'utilisation du Service via des protocoles internet considérés comme non prioritaires (protocoles de peer-to-peer par exemple) peut ralentir le débit dont Vous bénéficiez pour cette utilisation particulière, voire entraîner une suspension des Services qui lui sont liés en cas d'utilisation excessive du trafic généré par ces protocoles monopolisant la bande passante mutualisée entre les clients ou utilisateurs du Service et pouvant entraîner un dysfonctionnement du Service ou du réseau, indépendamment des quotas visés en Annexe.

En cas de difficulté de débit, qui résulterait d'une autre cause que celles-ci-dessus visées, Vous êtes invité à contacter l'assistance téléphonique de Nordnet au 3420 (service gratuit + prix d'appel).

Hors les cas visés ci-dessus, lesquels ne sont pas imputables à Nordnet, si la difficulté de débit avérée n'est pas résolue dans un délai raisonnable par Nordnet, pour autant qu'elle lui soit imputable, le Client pourra obtenir, sur demande formulée dans les conditions de l'article 25 « Notifications », un avoir calculé sur le montant de l'abonnement à l'Offre. En tout état de cause, le montant de cet avoir ne pourra dépasser un (1) mois d'abonnement et viendra en déduction de la prochaine facture du Client.

L'Offre STARPRO propose un quota de trafic de soixante (60) Gigaoctet (Go) à utiliser dans le mois (cumulant le trafic en émission et réception) et illimité de 0h à 6h.

Dès lors que Vous aurez atteint le volume maximal, Vous ne pourrez plus Vous connecter à Internet jusqu'au prochain Jour J de réinitialisation mensuelle de votre Service d'Accès Internet, hors Noctambule de minuit à 6h et hors téléphone par Internet.

Toutefois, si Vous ne souhaitez pas attendre le prochain Jour J, Vous pouvez souscrire à l'Option « Remise à zéro » (complément d'abonnement) dans les conditions définies à l'article 5.2, et ainsi bénéficier de nouveau du volume de données prévu par l'Offre pour la période restant à courir jusqu'au prochain Jour J.

4.2.2 Calcul du volume consommé

Le volume peut être consommé notamment par vos communications téléphoniques effectuées via le service de Téléphonie fixe par Internet, la consultation de sites Internet, l'envoi et la réception de Courriers électroniques, ainsi que par l'envoi ou la réception (téléchargement) de toute autre donnée, mises à jour (réalisées au choix du Client ou en fond de tâches), en fonction du paramétrage de vos OS et des tâches autorisées (par Vous-même ou par défaut)....

Le volume mensuel consommé se calcule en partant d'un Jour J, jusqu'au Jour J du mois suivant.

Au Jour J de chaque mois, le volume mensuel maximal de données à échanger (en émission et réception) est réinitialisé. Le volume non consommé au cours d'un mois n'est pas reporté au mois suivant.

Vous pouvez suivre votre consommation sur votre Espace Client.

Si votre volume de données n'est pas entièrement consommé au prochain Jour J, il sera perdu. Aucun report de ce volume ne sera effectué sur le volume alloué au titre de la période mensuelle suivante (entre Jours J), ni remboursement pour la part du volume non utilisé, qu'il s'agisse du quota de trafic mensuel ou du quota de trafic réinitialisé dans le cadre d'une remise à zéro.

4.3 Matériel

Pendant la durée du Contrat, Nordnet met à votre disposition une NordnetBox et un Kit Satellite. Ces Matériels restent la propriété pleine et entière de Nordnet. Ils doivent être restitués à l'issue du Contrat, ou le cas échéant, pour les éléments concernés lors de tout remplacement éventuel, dans les conditions définies à l'article 14 « Retour de Matériel ».

Ces Matériels étant sous votre garde, Vous en êtes responsable de leur réception à leur restitution à Nordnet. Leur installation, mise en service et utilisation sont nécessaires pour pouvoir bénéficier de l'Offre.

Nordnet Vous rappelle que pour recevoir la télévision via la Tête TV du Kit satellite, il est nécessaire de la relier à un Décodeur.

A ce titre, Nordnet Vous propose à l'achat un Décodeur compatible TNSAT (Satellite Astra 19,2° Est), qui Vous permet d'accéder aux chaînes gratuites de la TNT. A défaut, selon l'usage que Vous souhaitez faire de la télévision par satellite, il Vous appartient d'acquérir des équipements complémentaires type démodulateurs, carte de décodage spécifique (pour la réception des chaînes de la TNT), câble coaxial... En outre, si tel est votre choix, il Vous appartient de souscrire directement les services complémentaires auprès de prestataires tiers (ex : adhésion à un bouquet de chaînes payantes compatibles avec la réception par le(s) satellite(s) visé(s) au sein de votre Bon de commande). La fixation fournie pour la Tête TV permet de pointer la Tête TV vers le satellite Astra 19,2° Est.

La Tête TV compatible avec l'Offre « STARPRO » supporte d'être reliée à un maximum de deux (2) Décodeurs. Une fois l'installation complète réalisée, le système « plug and play » se mettra en marche. Toute reconnaissance et mise à jour du Matériel sera donc effectuée automatiquement sans intervention complémentaire de votre part.

Si Vous ne disposez pas déjà du Kit Satellite compatible avec le service de l'opérateur satellitaire ASTRA SES (Astra 2G et 2E positionnés à 28,2° EST, en Bande KA), l'Offre STARPRO comprend l'installation et la maintenance du Kit Satellite. Dans ce cas, un antenniste Vous contactera sous quinze (15) jours à compter de la réception de votre Commande complète et valide par Nordnet, pour convenir avec Vous de la date à laquelle l'installation du Kit Satellite pourra être réalisée.

Le forfait standard d'installation (cf. article 4.1 « Description de l'Offre ») est inclus au titre de l'Offre. Toute installation complémentaire ou supplémentaire à ce forfait relève de votre responsabilité.

Le bâtiment sur lequel l'installation s'effectuera doit être facilement accessible par l'antenniste, par voie carrossable. Toute prestation supplémentaire ou complémentaire au forfait standard d'installation sera à votre charge. L'antenniste pourra le cas échéant, si Vous l'acceptez, Vous proposer un devis. Concernant la souscription et la réalisation de ces prestations complémentaires ou supplémentaires, ainsi que leurs éventuelles suites, intervenant hors du cadre de l'Offre STARPRO, Vous serez directement lié à l'antenniste.

Vous êtes informé que le Kit satellite, une fois installé, risque de ne pas pouvoir être désinstallé ou seulement en détériorant le support sur lequel il a été fixé (toit, mur, etc.).

Nous vous informons que le Kit satellite doit impérativement être relié à une « prise de terre ».

4.4 Service de messagerie électronique

4.4.1 Adresses électroniques

Nordnet met à votre disposition vingt (20) boîtes aux lettres électroniques de type xxx@nordnet.fr, dont une Adresse de contact qui sera créée par Nordnet sous la forme suivante : votrelogin@nordnet.fr. Vous êtes ensuite libre de déterminer le nom composant vos autres adresses électroniques, à moins que le nom choisi ne soit déjà utilisé par un autre internaute.

Nordnet se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande de création d'adresse de courrier électronique si elle porte atteinte à l'ordre public, aux droits d'autrui ou aux droits ou à l'image de Nordnet. Toutefois, Nordnet ne sera pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre. Ainsi s'il est notifié à Nordnet, dès lors que Nordnet ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, ou si Nordnet constate que le nom que Vous avez choisi est illicite, contraire à l'ordre public, aux réglementations applicables, ou aux présentes, Nordnet se réserve le droit de bloquer ou de supprimer l'accès à l'adresse concernée sans préavis ni indemnité par Nordnet. Le cas échéant, Vous pourrez proposer la création d'une nouvelle adresse de Courrier électronique.

Vous êtes informé qu'une adresse électronique peut s'avérer indisponible en cours de Contrat si Nordnet venait à changer de nom, notamment en cas de rapprochement avec un fournisseur d'accès Internet existant. Le cas échéant, Vous serez invité à la modifier dans les conditions qui Vous seront précisées.

Vous pouvez demander la création de vos adresses de courriers électroniques directement en ligne sur le site www.nordnet.com, au sein de votre Espace Client, accessible à l'aide de vos Identifiants, ou en contactant Nordnet (cf. article 25 « Notifications »).

Au-delà des vingt (20) adresses de courriers électroniques incluses au Contrat, si Vous souhaitez créer de nouvelles adresses de courriers électroniques, dans les mêmes conditions que celles définies ci-dessus, Nordnet Vous demandera une participation financière pour chacune de vos adresses supplémentaires (tarification disponible sur simple demande auprès de Nordnet : cf. article 25 « Notifications »).

Dans l'hypothèse où Vous changez de fournisseur d'accès Internet, conformément à l'article L. 44-1 du Code des postes et des communications électroniques, Vous pourrez continuer à avoir accès gratuitement (hors coût lié à votre connexion à Internet) aux Courriers électroniques reçus sur l'(les) adresse(s) électronique(s) attribuée(s) par Nordnet dans le cadre du Service de messagerie électronique, pour une durée de six (6) mois à compter de la résiliation de l'Offre. Dans ce cas, à l'issue de ce délai de six (6) mois, votre(vos) adresse(s) de Courriers électroniques sera(ont) bloquée(s) et les messages supprimés. Vous n'aurez plus accès aux services « Votre messagerie » et « MobileMail ». Nous Vous invitons donc à les sauvegarder au préalable.

4.4.2 Consultation de vos Courriers électroniques

Vous disposez de plusieurs moyens de consulter vos messages :

- un Service en ligne de messagerie appelé « Votre messagerie », accessible à l'aide de vos Identifiants, à partir du site www.nordnet.com depuis notamment un ordinateur connecté à Internet équipé d'un navigateur,
- un Service en ligne de messagerie appelé « MobileMail », lorsque Vous vous connectez au Service « Votre messagerie » via un appareil mobile (téléphone mobile ou tablette),
- via le paramétrage de votre logiciel de messagerie sur votre ordinateur, tablette ou mobile.

Toutefois, Vous êtes informé que ces moyens de consultation ne sont pas nécessairement reliés entre eux. Ainsi, lorsque Vous consultez vos Courriers électroniques à partir de l'un des Services, il est possible qu'ils y sont automatiquement téléchargés et que Vous ne puissiez pas les visualiser à partir d'un autre service permettant la consultation de vos Courriers électroniques, à moins d'effectuer un transfert manuel.

Vous êtes averti que l'identité de l'expéditeur indiquée sur un courrier électronique peut être usurpée ou que le contenu d'un Courrier électronique peut être modifié entre son expédition et sa réception du fait d'un acte malveillant : spamming (envoi massif de courriers électroniques non sollicités), phishing (hameçonnage), ... Nous vous invitons donc à la vigilance.

4.4.3 Acheminement des Courriers électroniques

Nordnet se réserve le droit de ne pas envoyer ni acheminer vers votre boîte aux lettres électronique les messages dont la taille est supérieure à cinquante (50) Mo (Méga Octets). Le cas échéant, Vous serez averti, ou l'expéditeur du message le cas échéant, de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

La délivrance d'un Courrier électronique est en principe quasi-instantanée. Toutefois, il peut arriver, pour des raisons indépendantes de la volonté de Nordnet liées à la nature du réseau Internet ou à l'action des autres fournisseurs d'accès Internet, que la transmission d'un Courrier électronique puisse être différée dans le temps. Sauf si une faute de sa part est avérée, Nordnet ne pourra en aucun cas en être tenue responsable d'un retard indépendant de sa volonté.

Si votre correspondance revêt un caractère important, Nordnet Vous recommande de manière générale, de doubler l'envoi du Courrier électronique par l'envoi d'un courrier papier.

4.4.4 Stockage des Courriers électroniques

Vous disposez d'un espace de stockage, sur nos serveurs, limité à deux (2 Go) Gigaoctets par adresse électronique.

Une fois l'espace maximal atteint, à défaut de téléchargement par le Client ou de l'Utilisateur des Courriers électroniques qui lui sont destinés, les nouveaux Courriers électroniques ne pourront être stockés. Il Vous appartient donc de télécharger régulièrement les messages qui Vous sont adressés et de veiller à conserver de l'espace suffisant sur votre boîte de réception.

En cas de perte par le Client de Courriers électroniques qu'il a téléchargés, Nordnet ne pourra en être tenue responsable.

Enfin, pour maintenir la sécurité du réseau et ne pas perturber le service de messagerie électronique fourni à l'ensemble des utilisateurs, Nordnet Vous informe qu'il peut être nécessaire, une fois par semestre, de supprimer tout ou partie des messages restés bloqués depuis plus de six (6) mois sur ses serveurs, et qui n'ont pas pu être acheminés sur votre logiciel de messagerie, faute d'espace disponible, ou d'activation du logiciel de la part du Client, ou encore de téléchargement par le Client des messages qui lui sont adressés au niveau des services de consultation de messagerie mis à sa disposition par Nordnet dans le cadre de l'Offre. C'est pourquoi, il Vous est recommandé de consulter de manière effective et régulière, et à tout le moins au minimum une fois par semestre, votre messagerie électronique sur chacune de vos adresses de Courriers électroniques.

4.5 Services associés de protection de la messagerie

Les adresses de Courriers électroniques mises à disposition par Nordnet dans le cadre de l'Offre bénéficient d'une protection antivirus et anti spam ayant pour objet de Vous aider à filtrer les Courriers électroniques dangereux et/ou indésirables sous réserve que les Courriers électroniques transitent effectivement par les serveurs de Nordnet (selon le paramétrage choisi par le Client pour son système de messagerie). Ces Services associés ne protègent pas votre ordinateur ou appareils connectés à Internet et leurs applicatifs dans leur ensemble.

Vous êtes averti que tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes, limité ou non au Service de messagerie, installé sur votre ordinateur ou appareils connectés à Internet peuvent éventuellement entrer en conflit avec les Services antivirus et/ou anti spam de messagerie proposés par Nordnet.

Par ailleurs, Vous êtes informé qu'aucun dispositif de sécurité informatique ne procure aucune protection absolue à son Utilisateur.

Vous êtes informé que le service antivirus de messagerie de Nordnet est à même d'identifier les virus connus.

En cas de détection d'un virus, le Courrier électronique concerné ne sera pas acheminé et sera supprimé. Si Vous êtes destinataire d'un tel message, Nordnet Vous adressera un Courrier électronique d'alerte.

Si le système antispam de Nordnet considère l'un des Courriers électroniques que Vous avez reçu comme pouvant être un spam, un « tag » sera ajouté à l'objet du message afin que vous puissiez l'identifier en tant que tel : à titre d'exemple : :-)(ou :-((. Il Vous est conseillé de vérifier qu'un Courrier électronique « légitime » ne figure pas parmi les Courriers électroniques marqués comme étant probablement des spams, avant de les supprimer.

4.6. Téléphonie fixe par Internet

4.6.1 Présentation

Le Service VoIP permet au Client de passer des appels, facturés à la seconde, en fonction des destinations et/ou des tarifs d'appels afférents, auquel s'ajoute un coût de mise en relation, variable en fonction de la destination de l'appel ou du numéro spécial ou court appelé. Les destinations, tarifs et coûts de mise en relation applicables sont définis sur le Site Nordnet, et en annexe des présentes.

En complément, un coût de service, défini par votre correspondant, pourra également être facturé, pour tout appel vers les numéros courts ou spéciaux majorés.

En outre, le Client bénéficie d'une messagerie vocale (en composant le 888 à partir de sa ligne téléphonique fixe VoIP ou par email selon le paramétrage qu'il choisit sous réserve le cas échéant de son(ses) logiciel(s) de sécurité informatique), de la consultation du journal des numéros appelés (les 4 derniers chiffres étant masqués), et du suivi de sa consommation sur son Espace Client.

Il est précisé que les appels sont limités à quatre (4) heures de communication par appel (au-delà, il suffit de raccrocher et de rappeler le correspondant).

4.6.2 Ligne téléphonique IP et utilisation du Service de téléphonie fixe par Internet

Un nouveau numéro de téléphone de type 09 Vous sera attribué par Nordnet au titre du Service de Téléphonie fixe par Internet, à moins que Vous ne choisissiez de porter votre numéro de téléphonie fixe.

Si Vous souhaitez conserver votre numéro de téléphone fixe actuel, il Vous suffit d'appeler le 3179 (service et appel gratuits) depuis la ligne fixe que vous souhaitez conserver afin d'obtenir votre Relevé d'Identité Opérateur (RIO) fixe. Vous pourrez ensuite contacter Nordnet au 3420 (service gratuit + prix appel), qui Vous indiquera la procédure à suivre pour réaliser la portabilité de votre numéro.

Par cette demande, Vous autorisez Nordnet et son prestataire de téléphonie à résilier votre service de téléphonie auprès de votre opérateur actuel, et à procéder à toute formalité nécessaire à ce titre dans le respect des dispositions définies par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes). Vous restez cependant tenu du règlement des factures et des formalités à votre charge auprès de votre opérateur actuel (notamment la résiliation des services autres que téléphoniques).

Vous êtes informé que votre Service de Téléphonie pourra éventuellement être inaccessible pendant la durée des opérations de portabilité. A l'issue du Contrat, et jusqu'à quarante (40) jours à compter de sa résiliation, Vous avez la possibilité de conserver votre numéro de Téléphonie fixe. Pour cela, Vous devez communiquer à votre nouvel opérateur votre numéro de RIO (obtenu en appelant le 3179 ou le 08 05 03 00 23 lorsque la ligne n'est plus active (service et appel gratuits)).

Votre ligne téléphonique VoIP Vous permet d'être appelé, depuis la France métropolitaine, moyennant le coût d'un appel local (selon l'opérateur de l'appelant). Vous êtes informé du fait que la qualité de l'écoute et de la communication en général peut être moindre sur une ligne VoIP par rapport à la qualité d'une ligne téléphonique classique. De plus, dans le cadre d'une transmission par satellite, le service de téléphonie subit les contraintes liées à cette technologie : temps de transit de la voix, perturbations liées aux conditions météorologiques, réduction de débit, etc.

Nordnet pourra éventuellement modifier le numéro de téléphone du Client pour motif légitime, et notamment si l'ARCEP ou notre prestataire de téléphonie Keyyo imposent une telle modification.

Le Client est informé qu'il est susceptible de figurer au sein des différents services d'annuaires universels, à moins qu'il ne notifie son opposition à Nordnet lors de la souscription de l'Offre ou par la suite s'il le souhaite (cf. article 25 « Notifications » des Conditions Générales).

IMPORTANT : Les appels à destination des services d'urgence (tels que, par exemple, services de police, pompiers, SAMU, etc.) sont automatiquement dirigés vers le centre d'intervention correspondant à l'adresse d'installation que Vous avez indiquée à Nordnet lors de votre Commande.

Nordnet Vous conseille de maintenir une seconde ligne téléphonique classique en complément de celle qui Vous est fournie dans le cadre du Service VoIP, notamment pour les situations d'urgence et opérations de maintenance.

4.6.3 Accès au Service de Téléphonie fixe par Internet

Le Matériel mis à disposition par Nordnet dans le cadre de l'Offre est pré-paramétré pour fonctionner avec le Service de Téléphonie fixe par Internet.

L'accès au Service de Téléphonie fixe par Internet nécessite donc que votre téléphone soit sous tension et qu'il soit relié à la NordnetBox reliée à votre démodulateur satellite, selon les spécifications et modalités décrites dans la documentation jointe au Kit satellite ou sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article 25 « Notifications »).

5. OPTIONS

5.1 Antivirus Securitoo Intégral

Internet n'étant pas un réseau sécurisé, nous Vous conseillons de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger votre installation, votre ordinateur ou appareils connectés à Internet, vos données et/ou logiciels.

En complément de l'antivirus de messagerie dont bénéficient les adresses de Courriers électroniques fournies dans le cadre de l'Offre, l'Option Securitoo Intégral permet de protéger votre(vos) ordinateur(s) ou appareil(s) (Mac, PC, tablettes ou mobiles Android) connecté(s) à Internet (jusqu'à 5 appareils).

Les Conditions Particulières « Produits de Sécurité » sont applicables à l'Option en complément des Conditions Générales, à l'exception des clauses « Souscription au Produit / Service », « Tarif et paiement », « Durée du Contrat » et « Résiliation » desdites Conditions Particulières.

5.2 Remise à zéro en complément d'abonnement (60 Giga)

Dès lors que Vous atteignez le volume maximum défini dans le cadre de votre Offre, Vous avez la possibilité de souscrire à l'Option « Remise à zéro », qui Vous permet de réinitialiser votre quota de trafic pour la période restant à courir jusqu'au prochain Jour J.

Vous pouvez utiliser cette Option autant de fois que Vous le souhaitez jusqu'au prochain Jour J.

Au Jour J, tout volume non utilisé sera perdu et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Aucun report de volume ne pourra être réalisé sur le volume alloué au titre de la période suivante.

6. ENTREE EN VIGUEUR, DUREE DU CONTRAT

6.1 Entrée en vigueur du Contrat

Le Contrat entre en vigueur au plus tard le jour ouvré suivant la réception de votre Commande complète et valide par Nordnet ou, en cas de Commande de modification de votre abonnement, à la fin du mois au cours duquel Nordnet reçoit ladite Commande.

6.2 Durée du Contrat

Le Contrat est conclu pour une durée de vingt-trois (23) mois, plus le mois en cours au jour de la réception par Nordnet de votre Commande complète et valide. A l'issue de cette période d'engagement, à défaut de résiliation dans les conditions définies à l'article 20 « Résiliation », le Contrat se renouvellera pour une durée indéterminée, à moins que Vous n'optiez éventuellement pour une Offre de renouvellement et un engagement de durée différents.

Si Vous avez payé d'avance plusieurs mensualités au titre de votre Contrat, alors le Contrat est conclu pour la durée la plus longue entre la période d'engagement initiale et la durée correspondant au nombre de mensualités payées d'avance, sauf durée supérieure fixée au sein de l'Offre. Le cas échéant, par exception, à défaut de résiliation dans les conditions définies à l'article 20 « Résiliation », le Contrat se renouvellera pour des périodes successives correspondant à la durée équivalant au nombre de mensualités payées d'avance, à moins que Vous n'optiez pour une éventuelle Offre de renouvellement et un engagement de durée supérieure.

A l'échéance du Contrat, ce dernier sera tacitement renouvelé de mois en mois, sauf si Vous bénéficiez d'une offre promotionnelle incluant un engagement de durée.

Le Contrat et les éventuelles Options peuvent être résiliés à tout moment dans les conditions définies à l'article 20 « Résiliation ».

Dans le cadre du Contrat, les éventuelles Options souscrites (hors remise à zéro) le sont pour une durée d'un (1) mois plus le mois en cours au jour de la Commande. A l'issue de cette période, le Contrat sera tacitement renouvelé par périodes successives d'un mois, sauf résiliation.

La résiliation d'une Option n'entraîne pas la résiliation de l'Offre ou d'autres Options souscrites. A l'inverse, la résiliation de l'Offre entraîne la résiliation des Options éventuellement souscrites, à moins que Vous n'indiquiez vouloir les maintenir, si le Service fourni au titre de l'Option peut l'être à titre principal en dehors de l'Offre.

7. TARIFS ET PAIEMENT

7.1 Tarif des Offres de Nordnet

Les tarifs en vigueur applicables dans le cadre de l'Offre STARPRO sont présentés HT et consultables sur le Site Nordnet, sur le Bon de Commande, et sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article 25 « Notifications »). Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réception de la Commande de l'Offre, de son renouvellement ou de sa modification. Le taux de TVA en vigueur au jour d'établissement de chacune de vos factures sera appliqué aux tarifs précités.

Hors éventuelle Offre promotionnelle, pour toute Commande, des redevances mensuelles sont dues au titre de l'Offre et des éventuelles Options souscrites, de même que des frais d'accès au service ou frais de migration le cas échéant, ainsi que des frais de résiliation, et auxquels peuvent éventuellement s'ajouter vos consommations de téléphonie fixe non incluses dans l'Offre, selon les tarifs applicables et destinations (cf. Annexe des présentes), les frais applicables en cas d'impayés (article 7.5 « Incidents de paiement »).

En outre, si Vous disposez d'une période d'engagement au titre de l'Offre, en cas de résiliation anticipée, des frais liés à la rupture de votre engagement Vous seront également appliqués (cf. article 21 « Conséquences de la Cessation du Contrat »).

Il en sera de même (cf. article 21 « Conséquences de la Cessation du Contrat ») à défaut de retour de Matériel(s) mis à disposition dans le cadre de l'Offre (à la suite de la résiliation effective de l'Offre, quel que soit le motif, ou en cas de remplacement éventuel de ce(s) Matériel(s)), selon les conditions et tarifs définis, notamment disponibles sur demande auprès de Nordnet.

Nordnet se réserve le droit de modifier les tarifs des Offres à tout moment. Toutefois cette modification ne sera pas applicable aux Contrats en cours, sauf modification du Contrat ou renouvellement.

Si Vous demandez la réalisation d'actions particulières pouvant être sujettes à facturation, ou si utilisez un Service souscrit de manière ponctuelle ou non compris dans votre Offre, ou au-delà ce qu'elle permet, Vous serez facturé suivant les tarifs applicables, consultables sur le Site de Nordnet et/ou aux Conditions contractuelles et/ou Bon de Commande.

L'Offre, y compris les éventuelles Options, sont facturées par Nordnet selon la périodicité et le moyen de paiement visé lors de la Commande pour la durée d'engagement souscrite, peu important l'utilisation ou l'installation du Service ou Matériel. La facture comprendra, le cas échéant, le coût correspondant à votre consommation des éventuels Services non compris dans votre Offre sur la période concernée.

Par dérogation à l'article 1195 du Code civil, il est convenu entre les Parties que Nordnet pourra répercuter sur le prix de l'Offre toute nouvelle taxe et autre charge d'origine législative ou réglementaire qui viendrait à s'appliquer au cours du Contrat, sauf si cette taxe ou charge est disproportionnée par rapport au prix du Service ou du Matériel fourni.

En pareille hypothèse, chacune des Parties pourra résilier le Contrat de plein droit par courrier adressé à l'autre Partie et la responsabilité de Nordnet ne pourra être mise en cause de ce fait.

7.2 Paiement

Le Client est réputé détenteur et utilisateur légitime du moyen de paiement qu'il utilise à l'égard de Nordnet qui n'est pas tenue de procéder à aucune vérification. Si les coordonnées bancaires sont incorrectes ou incomplètes, le Contrat peut être bloqué, voire résilié si la difficulté demeure dans le respect des dispositions des articles 18 et 20 relatifs au « Blocage » et à la « Résiliation ».

Pour les paiements récurrents, nous Vous invitons, si Vous résidez en France et disposez d'un compte bancaire dans un établissement situé en France, à procéder aux paiements des sommes dues au titre de l'Offre souscrite prioritairement par prélèvement bancaire.

La validation de votre Commande est conditionnée à la réception d'un moyen de paiement valide par Nordnet. Si Vous souhaitez régler en utilisant un moyen de paiement autre que le prélèvement automatique, ou en cas de difficulté, ou si Vous êtes une personne publique, ou encore si Vous résidez hors de France ou disposez d'un compte bancaire dans un établissement situé hors de France, Vous êtes invité à contacter Nordnet afin de convenir de modalités de paiement appropriées à votre situation (cf. article 25 « Notifications »).

Nordnet tient à votre disposition les éléments justificatifs des factures, selon l'état des techniques existantes, pendant un délai de douze (12) mois à compter de l'émission de la facture par Nordnet. Les factures sont émises au format électronique, sauf si Vous demandez à les recevoir sur support papier, et sont accessibles, de même que vos relevés de consommations le cas échéant au sein de votre Espace Client.

Toute contestation sera étudiée par Nordnet dans la mesure où sont expliquées de manière précise, les raisons de cette contestation et à condition que celles-ci constituent un motif de non-paiement.

7.3 Modalités de facturation et de règlement

L'Offre et les éventuelles Options sont facturés mensuellement, d'avance (hors conditions de paiement et facturation spécifiquement convenues avec Nordnet (cf. article 6.2 « Durée » des présentes), à l'exception des autres frais (liés à la souscription, ou encore à la résiliation de l'Offre, au non-retour du Matériel mis à disposition, à la rupture anticipée de votre engagement au titre du Contrat, ou en cas d'impayés) sont facturés après la survenance du fait générateur, à terme échu, de même que vos éventuelles consommations non incluses dans l'Offre relatives à la VoIP, au cours du(des) mois suivant(s) leur consommation.

Si le montant des communications VoIP hors forfait excédait cinquante (50) euros cumulés au cours d'un mois, Nordnet se réserverait la possibilité de bloquer la faculté de passer des communications VoIP hors forfait jusqu'au mois suivant. Vous auriez cependant la possibilité de réactiver la faculté de passer des communications VoIP hors forfait sous réserve du paiement immédiat du montant correspondant à vos communications, sous la forme d'une avance sur facturation, en contactant Nordnet (cf. article 25 « Notifications »).

Vous êtes informé que Nordnet ne dispose pas des outils lui permettant de suivre en direct la consommation faite par le Client de la VoIP, ces informations lui étant transmises par ses opérateurs partenaires. Par conséquent, le montant de vos communications hors peut dépasser le seuil de cinquante (50) euros avant que Nordnet ne procède à l'éventuel blocage du Service concerné, si Nordnet use de cette faculté. En outre, le montant de vos communications de téléphonie fixe hors forfait qui Vous est annoncé par Nordnet lors du blocage du Service concerné Vous est le cas échéant indiqué à titre indicatif, sous réserve des informations qui pourraient ensuite être communiquées à Nordnet par les opérateurs, et de vos communications téléphoniques non encore enregistrées à ce titre.

Si la réglementation le permet et si Vous ne souhaitez pas que ces restrictions Vous soient appliquées, Nordnet Vous invite à en faire la demande expresse auprès de ses services (cf. article 25 « Notifications »).

Lors de la facturation du deuxième mois d'abonnement, le premier mois d'abonnement est facturé au prorata temporis, (jusqu'au dernier jour de ce premier mois) à compter de la première des deux dates suivantes :

- la date de mise en service de la connexion par le Client, ou
- la date de validation de votre souscription au Service par Nordnet auquel s'ajoutent trente (30) jours.

Nordnet tient à la disposition des Clients les éléments justificatifs de leur facture, selon l'état des techniques existantes, pendant un délai d'un (1) an à compter de l'émission de la facture par Nordnet. A défaut de contestation écrite de la facture (cf. article 25 « Notifications ») dans ce délai, la facture est réputée acceptée par le Client.

7.4 Offres promotionnelles de Nordnet

Si Vous bénéficiez d'une offre promotionnelle, à valoir sur tout ou partie des Offres proposées par Nordnet, celle-ci ne pourra être utilisée que pour l'Offre désignée et dans le respect des conditions d'utilisation afférentes.

7.5 Incidents de paiement

Tout impayé, retard de paiement même partiel, hors contestation légitime, d'une seule facture fait l'objet d'un courrier qui Vous est adressé par Nordnet afin d'obtenir son règlement, et entraîne l'application d'un intérêt de retard calculé depuis le lendemain de la date d'échéance de la facture jusqu'à son complet règlement à un taux égal à douze pourcent (12%) l'an sans que celui-ci ne puisse être inférieur à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal français. Par ailleurs, tout retard de paiement entraînera également de plein droit la facturation d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€). Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Nordnet pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification (article L441-6 du Code de commerce).

Par ailleurs, si Vous avez choisi le paiement par prélèvement, Nordnet appliquera des frais de rejet de prélèvement (de huit euros (8€)).

En outre, quinze (15) jours à compter de l'envoi de ce courrier, demeuré sans réponse, Nordnet pourra procéder à :

- l'éventuel blocage total ou partiel de votre Offre, dans les conditions fixées à l'article 18 « Blocage », après information adressée par Nordnet, et/ou
- la résiliation de plein droit du Contrat dans les conditions fixées à l'article 20 « Résiliation » ;
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes que Vous devez à Nordnet, y compris les mensualités restant à courir jusqu'à la fin de la période d'engagement conformément à l'article 20 « Résiliation ».

De plus, il Vous appartient de retourner le Matériel mis à votre disposition par Nordnet dans les conditions fixées à l'article 14 « Retour du Matériel ». A défaut, la partie non retournée du Matériel pourra Vous être facturée au prix de valeur à neuf (cf. Site Nordnet ou sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article 25 « Notifications »)).

Si Nordnet devait effectuer un remboursement, celui-ci ne peut être effectué qu'après encaissement définitif de toutes les sommes dues.

8. LIVRAISON

8.1 Date et modalités de livraison

La livraison du Matériel interviendra au plus tard dans un délai de quinze (15) jours francs à compter de la date de réception de votre Commande complète et valide par Nordnet. A défaut de stipulation d'un tarif, les frais d'envoi seront gratuits. Tout nouvel envoi d'un support ou Matériel nécessitera le paiement du prix de ce support ou Matériel et des frais d'envoi. La livraison est effectuée en France métropolitaine exclusivement, à l'adresse que Vous avez indiquée lors de la Commande, qu'il s'agisse ou non de l'adresse d'installation, soit par la remise à un tiers.

Vous vous engagez à ne pas retarder ni empêcher la réception.

Il Vous appartient, ou à la personne présente pour réceptionner le(les) Matériel(s) pour votre compte, de vérifier la conformité et l'état apparent de la livraison et de formuler si nécessaire des réserves motivées, qui devront être confirmées au transporteur, copie adressée par courrier à Nordnet, dans les trois (3) jours de la réception du(des) Matériel(s). En cas de défectuosité, il devra être retourné à Nordnet, dans les conditions visées à l'article 12 « Propriété et transfert des risques du Matériel ».

8.2 Défaut de livraison

Si Vous agissez en tant que consommateur, en cas de dépassement de la date de fourniture/livraison de l'Offre, non dû à un cas de force majeure, Vous pourrez dénoncer le Contrat de la manière suivante :

- Mettre en demeure Nordnet de s'exécuter par courrier.
Cette mise en demeure n'est pas nécessaire dans les cas où la date ou le délai de livraison ou d'exécution constitue une condition essentielle de la Commande (ce qui est le cas lorsque Nordnet s'est engagée à vous garantir une livraison dans un délai précis).
- A défaut d'exécution dans ledit délai, dénoncer le Contrat par courrier.

Le Contrat est considéré comme rompu à la réception, par Nordnet, de la lettre par laquelle le Client l'informe de sa décision, à moins que Nordnet ne se soit exécutée entre l'envoi et la réception de cette lettre.

Le Client est remboursé par Nordnet de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le Contrat a été dénoncé. Ce remboursement s'effectue par tout moyen de paiement.

N'est pas considérée comme un défaut de livraison, la livraison qui intervient au plus tard à la date limite de livraison mais qui n'est pas réceptionnée par le Client.

8.3 Indisponibilité de l'Offre

En cas d'indisponibilité de l'Offre commandée, ou d'impossibilité d'installation du Kit satellite selon le forfait standard, Vous en serez informé dans les meilleurs délais. Nordnet pourra alors Vous fournir ou Vous proposer la souscription d'une Offre d'une qualité et d'un prix équivalents dans les trente (30) jours à compter de la prise en compte de votre Commande.

9. DONNEES PERSONNELLES

9.1 Traitement des Données

Nordnet, représentée par son Président Directeur Général, prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu'elle collecte et traite dans le respect des dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (ci-après désigné « RGPD » ou « Règlement Général sur la Protection des données ») et de la loi n°78 - 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, dite « Informatique et Libertés » et de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

L'ensemble des informations recueillies par Nordnet peut être destiné à l'exécution de mesures précontractuelles, la prise en compte de votre Commande, à l'exécution du Contrat par Nordnet ou par ses partenaires et sous-traitants, et de toutes les suites qui pourraient en résulter, au respect d'obligations légales ou réglementaires auxquelles Nordnet est tenue et aux fins d'intérêts légitimes poursuivis par Nordnet. Le défaut de réponse ou l'inexactitude de ces Données pourrait empêcher Nordnet d'exécuter tout ou partie de sa prestation. Par conséquent, lesdites Données nécessaires à la conclusion, à l'exécution du Contrat, et toutes suites qui en résulteraient doivent obligatoirement être fournies à Nordnet, à moins qu'elles ne soient indiquées comme étant facultatives.

Nordnet pourra également être amenée à conserver certaines des Données Vous concernant, afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et les transmettre, le cas échéant, dans les conditions fixées par les lois et/ou le Règlement Général sur la Protection des Données.

Compte-tenu des finalités et des bases juridiques ci-dessus rappelées, Nordnet peut être amenée à transmettre, y compris hors de l'Union Européenne, tout ou partie des informations personnelles Vous concernant à toute autorité et/ou personne devant être légitimement destinataire des informations ou tout partenaire ou sous-traitant de Nordnet qui aurait besoin de ces informations pour effectuer les opérations dont il a été chargé par Nordnet (notamment maintenance, assistance, recouvrement, etc.).

Nordnet prend néanmoins toute précaution raisonnable afin de protéger vos Données personnelles et s'assure de l'existence de l'adéquation ou de garanties appropriées ou adaptées aux Données traitées.

Toutefois, en raison du caractère peu sécurisé du réseau Internet, Nordnet ne pourra être tenue responsable de l'accès ou de l'interception de vos Données par un tiers sauf en cas de faute de sa part.

Nordnet peut également traiter des Données au titre de ses intérêts légitimes afin de suivre notamment la qualité ou d'améliorer ses produits ou services. Nordnet peut également Vous adresser, sauf opposition de votre part dans les conditions ci-après ou dans lesdits Courriers électroniques, les informations ou offres ou documents promotionnelles ou commerciales relatives à ses produits et services.

En complément de ce qui précède, la politique de traitement des données à caractère personnel de Nordnet est accessible sur www.nordnet.com.

9.2 Données à caractère personnel de tiers

Dans le cas où Vous transmettriez à Nordnet les Données à caractère personnel d'une tierce personne, comme par exemple celles de l'Utilisateur, Vous vous engagez à obtenir le consentement exprès et préalable de celle-ci, concernant la transmission et le traitement par Nordnet desdites Données, et à lui notifier les éléments repris au présent article et en particulier, les droits dont elle dispose, et leurs modalités d'exercice.

9.3 Exercice des droits liés aux Données à caractère personnel

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données et aux articles 32 et suivants de la loi Informatique et Libertés, Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation du traitement, à la portabilité de Vos Données, d'opposition des informations qui Vous concernent. Le cas échéant, Vous pouvez rectifier, compléter et mettre à jour les Données à caractère personnel Vous concernant, qui sont inexacts, incomplètes ou périmés.

Vous pourrez exercer l'ensemble de ces droits en adressant votre demande en adressant votre demande :

- par lettre à : Nordnet, BP 60985, 111 rue de Croix, 59510 Hem, France, ou
- par courriel à l'adresse : coordonnees@nordnet.com.

Nordnet ne répondra pas aux demandes adressées par courriel à cette adresse et dont l'objet ne porterait pas sur l'exercice de ces droits.

Votre demande devra être accompagnée de tout justificatif utile et devra préciser votre identité, les Données concernées (adresse de Courrier électronique, numéro de téléphone, adresse postale...), le cas échéant l'intitulé du Contrat envisagé ou souscrit, le numéro de ce Contrat, le numéro d'Abonné, l'objet de votre demande, et justifier de son identité.

En cas de demande incomplète, Nordnet pourra Vous demander de fournir toute information complémentaire, et/ou justificatif de votre identité et/ou le cas échéant de votre qualité à agir et, dans les cas prévus par la loi et le Règlement Général sur la Protection des Données, d'exposer vos motifs légitimes afin de traiter votre demande portant sur l'exercice de vos droits liés aux Données à caractère personnel.

De plus, dans le cadre de l'exercice du droit d'accès par lequel Vous demanderiez la transmission d'une copie supplémentaire des Données à caractère personnel traitées par Nordnet, Nordnet pourra subordonner la délivrance de cette copie au paiement d'une somme qui correspondra aux coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée.

Pour le cas où le traitement de votre demande ne Vous satisfierait pas, Vous bénéficiez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, à savoir la CNIL.

9.4 Durée de conservation des Données

Les Données sont conservées par Nordnet pendant un an à l'issue de la relation contractuelle ou commerciale en bases actives, ainsi que pour le temps des prescriptions légales ou des obligations légales qui lui applicables.

9.5 Cookies

Nordnet Vous informe qu'un ou plusieurs cookies (petits fichiers textes) peuvent s'installer automatiquement sur votre appareil lors de votre visite sur le Site Nordnet. Ces cookies permettent notamment à Nordnet d'assurer le bon fonctionnement des chaînes de navigation globale et de commande, mais également de personnaliser l'accès au Site Nordnet.

Vous avez la possibilité de refuser l'installation de ces cookies ou de supprimer les cookies installés à l'aide de la barre d'outils de votre navigateur. Cependant, dans ce cas, l'usage du Site Nordnet, en ce compris la prise de Commande, ainsi que les services qui y sont proposés, pourront être perturbés, voire empêchés.

Les Données des cookies sont conservées par Nordnet pendant une durée de treize (13) mois.

La politique cookies de Nordnet est accessible sur le site www.nordnet.com.

9.6 Données de connexion

En qualité d'opérateur de communications électroniques, pour les activités générant des données de connexion, Nordnet Vous informe qu'afin de respecter ses obligations légales et réglementaires les données de connexion sont conservées, directement ou par le biais de ses partenaires, pendant une durée d'un (1) an.

Les données de connexion s'entendent des informations rendues disponibles par les procédés de communication électronique, susceptibles d'être enregistrées par Nordnet et/ou ses partenaires à l'occasion de vos communications, c'est-à-dire :

- les informations permettant d'identifier l'Utilisateur,
- les données relatives aux équipements terminaux de communication utilisés,
- la date, les horaires de chaque communication,
- les données relatives aux autres services complémentaires souscrits auprès de Nordnet, et
- les données permettant d'identifier le ou les destinataires de la communication.

Nordnet et/ou ses partenaires pourra communiquer tout ou partie de ces données de connexion à toute autorité judiciaire ou administrative en faisant la demande dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

10. IDENTIFIANTS

10.1 Communication de vos Identifiants

Selon la nature de votre Commande, Vous pouvez avoir besoin de plusieurs Identifiants qui Vous seront communiqués par Nordnet par tout moyen approprié.

10.2 Utilisation des Identifiants

Les Identifiants du Compte Clients ou des Utilisateurs comprennent généralement plusieurs codes, logins ou mots de passe permettant soit d'accéder à tout ou partie de l'Offre, le paramétrage du Matériel et des Services, soit d'utiliser le Compte Client selon le cas.

Ces Identifiants sont strictement personnels et confidentiels. Vous vous engagez par conséquent à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. En outre, Vous ne pouvez en aucun cas les céder ni les concéder, à titre gratuit ou onéreux.

Pour les Identifiants qui le permettent (mot de passe), toute utilisation de vos Identifiants est effectuée sous votre entière responsabilité. Il Vous appartient de les modifier régulièrement en présentant une demande à Nordnet dans les conditions de l'article 25 « Notifications ». Cette modification est gratuite sauf en cas de demande de modification répétée, sans motif légitime. Nordnet recommande de choisir un mot de passe comprenant a minima 8 caractères en

incluant des chiffres, des lettres (en majuscules et minuscules) et des caractères spéciaux (selon les préconisations de la CNIL).

Si Vous avez recours à un prestataire ou un tiers professionnel dans le cadre de l'Offre, veillez à ce que la confidentialité de vos Identifiants soit préservée à cette occasion, y compris, le cas échéant, en procédant à la modification de vos Identifiants une fois l'installation opérée.

10.3 Perte, vol ou utilisation détournée des Identifiants

En cas de perte, de vol ou d'utilisation détournée d'Identifiants, Vous devez en informer Nordnet dans les plus brefs délais, dans le respect de l'article 25 « Notifications » et par le moyen le plus approprié. Votre responsabilité ne sera dérogée qu'à compter de la notification.

Au-delà de trois (3) modifications d'Identifiants par an, Nordnet pourra Vous facturer chaque nouvelle modification 15,80€ HT.

Nordnet attire votre attention sur le fait que plusieurs techniques de vols d'identifiants existent et notamment la technique dite du phishing (ou « hameçonnage » ou « filoutage ») : technique permettant à des fraudeurs d'obtenir des renseignements personnels (mot de passe, numéro de carte de crédit, date de naissance, etc.) en faisant généralement croire à la victime qu'elle s'adresse à un tiers de confiance – banque, administration, fournisseurs de services, etc). Si elle soupçonne une usurpation des Identifiants, Nordnet pourra modifier les Identifiants et Vous communiquer de nouveaux Identifiants par tout moyen approprié dans les meilleurs délais.

11. ACTIVATION DE L'OFFRE – INSTALLATION DU MATERIEL

Il sera procédé à l'activation des Matériels lors de leur installation. Il Vous est rappelé que pour accéder aux Services, il convient d'activer le Service à partir de votre ordinateur connecté à la NordnetBox, elle-même connectée au modem relié à la Parabole. Il est nécessaire que votre ordinateur réponde à la configuration minimale visée sur la documentation du Matériel ou disponible sur simple demande auprès de Nordnet.

11.1 Installation et désinstallation du Matériel

11.1.1 Principes généraux

Vous Vous engagez notamment à respecter les exigences environnementales, techniques et électriques, et à éviter l'installation interne des éléments de connexion dans des combles, des pièces inappropriées, humides, insuffisamment aérées, ne disposant pas d'installation électrique conforme aux normes en vigueur, ou pour l'installation des éléments de connexion en extérieur sur des supports inappropriés. A défaut, Vous serez seul responsable des conséquences liées à l'installation non conforme du Kit satellite, et au défaut d'utilisation qui pourrait également s'ensuivre.

Vous devez également disposer des droits d'administrateur ou de tous droits équivalents sur l'appareil mis en relation avec l'Offre, que ce dernier soit votre propriété ou soit mis à disposition par Nordnet. Un code d'activation Vous sera adressé le cas échéant par Nordnet pour permettre le fonctionnement du Service.

Une fois les Services et Matériels installés, mis en service et le cas échéant paramétrés, Vous pourrez être amené à Vous connecter à Internet afin de finaliser l'opération. A défaut de la réalisation de l'ensemble des opérations ou en cas d'interruption avant la fin de l'opération, les Services pourront ne pas être utilisés correctement ou pourront présenter des défauts à l'usage.

Vous devrez par ailleurs utiliser les logiciels de connexion éventuellement fournis par Nordnet et le cas échéant accepter les conditions de la licence d'utilisation de ces logiciels. A ce titre, Vous vous engagez à respecter les modalités d'installation et d'utilisation des logiciels.

Vous vous engagez à vérifier au préalable la compatibilité de l'Offre avec les logiciels applicatifs et installations informatiques présents sur votre(vos) ordinateur(s). A défaut, Nordnet ne pourra être tenue pour responsable d'un éventuel dommage ou dysfonctionnement du Service, dû à un non-respect de votre part des consignes d'installation. Tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes ou qui empêcherait l'installation, déjà présent sur l'appareil sur lequel doit être installé le Service, doit être préalablement désinstallé, avant toute installation. Il Vous appartient de vérifier également que l'appareil et les logiciels utilisés ne contiennent pas de virus.

Nordnet ne pourra être tenue pour responsable d'un éventuel dommage ou dysfonctionnement du Service, résultant d'une mauvaise installation ou d'un défaut de l'appareil.

La Parabole fournie dans le Kit satellite vendue par Nordnet est pré-paramétrée pour fonctionner avec le Service de Nordnet. Nordnet met à votre disposition à partir de votre Espace Client, un outil de pointage afin de vérifier la bonne installation de la Parabole.

Nordnet attire votre attention sur le fait que la Parabole, élément extérieur souvent placé en hauteur, peut causer des dommages par sa chute et que son installation par un professionnel peut limiter les risques à ce titre.

Une fois le Service et le Matériel installés, et le cas échéant paramétrés, Vous pourrez être amené à Vous connecter à Internet afin de finaliser l'installation. A défaut, l'installation du Service pourrait être rejetée.

A défaut de la réalisation de l'ensemble des opérations ou en cas d'interruption avant la fin de l'installation, l'Offre ne pourra pas être utilisée correctement ou pourra présenter des défauts à l'usage.

11.1.2 Installation du Kit satellite / Tête TV

La Parabole doit impérativement être reliée à une « prise de terre ». Les accessoires fournis par Nordnet doivent être utilisés conformément à la documentation associée au Kit satellite.

Nordnet attire votre attention sur le fait que le Kit satellite, une fois installé, risque de ne pas pouvoir être désinstallé ou seulement en détériorant le support sur lequel il a été fixé (toit, mur, etc.). Si Vous êtes locataire du lieu concerné par l'installation du Kit satellite, une telle installation peut nécessiter l'accord préalable de votre bailleur.

La Tête TV doit être installée sur votre Parabole, et peut y être attachée à l'aide de la fixation double tête fournie par Nordnet.

Une fois l'installation complète réalisée, le système « plug and play » se mettra en marche. Toute reconnaissance et mise à jour du Matériel sera donc effectuée automatiquement sans intervention complémentaire de votre part.

12. PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES DU MATERIEL

12.1 Si le Matériel est mis à votre disposition

- Il reste la propriété pleine et entière de Nordnet. Par conséquent, ce dernier ne peut être cédé, donné en location par vos soins ou saisi par vos créanciers.
La propriété du Matériel mis à votre disposition ne Vous sera en aucun cas transférée, à moins que Vous ne procédiez au paiement du prix du Matériel (disponible sur simple demande auprès de Nordnet).
- Vous supportez la charge et donc le coût de réparation en cas de détérioration ou de disparition du Matériel (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre au Matériel), en cas de perte ou de vol, résultant du fait d'un tiers ou d'intempéries, dès la réception du Matériel et pendant toute la durée de sa mise à disposition par Nordnet. Vous serez donc responsable en cas de réalisation de ces risques.
- En cas de défectuosité de tout ou partie du Matériel dont Vous êtes en mesure de nous justifier, Nordnet s'engage à remplacer le Matériel ou la partie du Matériel que Vous lui aurez retourné(e) préalablement dans les conditions visées à l'article 14 « Retour du Matériel », sauf si la défectuosité est due à une faute, de votre part ou d'un Utilisateur de l'Offre ou du Matériel ou chose dont Vous avez la garde.

12.2 Si Vous avez acheté le Matériel

- La propriété du Matériel et la charge des risques de détérioration ou de disparition (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre aux matériels), de perte ou de vol, résultant de fait d'un tiers ou d'intempéries Vous seront transférées dès la réception du Matériel.
- Si Vous avez acquis le Matériel en qualité de consommateur, votre Matériel est également soumis à la garantie légale prévue par les articles L.217-1 et suivants du Code de la consommation (en cas de défaut de conformité du Matériel au contrat) et 1641 et suivants du Code civil (en cas de défauts cachés du Matériel).

13. ASSURANCE DU MATERIEL

Nordnet Vous conseille de prendre toutes les assurances nécessaires pour la couverture des dommages subis et causés par et à l'ensemble des éléments composant le Matériel, qu'ils soient de votre fait, du fait d'un tiers ou même d'intempéries.

En cas de perte ou de vol de tout ou partie du Matériel, ou encore en cas de détérioration ayant une origine extérieure au Matériel (dommage causé par un tiers, par les intempéries, etc...), Nordnet Vous facturera la partie du Matériel touchée par le sinistre, au prix de valeur à neuf, à charge pour Vous, si Vous bénéficiez des assurances nécessaires, de Vous rapprocher de votre assureur afin d'en obtenir le remboursement.

En tout état de cause, Vous êtes informé du fait que Nordnet ne peut confirmer l'origine du sinistre affectant le Matériel auprès de votre compagnie d'assurances, ni par conséquent les mesures nécessaires afin d'y remédier. Il appartient donc au Client de fournir à sa compagnie d'assurance tout justificatif que celle-ci pourrait solliciter en vue de procéder au remboursement.

A réception de votre paiement, Nordnet Vous livrera un Matériel équivalent selon les modalités précisées par Nordnet.

14. RETOUR DU MATERIEL

Chaque fois que Vous devez retourner le Matériel à Nordnet, celui-ci doit être retourné à Nordnet (coordonnées disponibles à l'article 25 « Notifications »), au complet (y compris les connectiques, alimentations, éventuelles télécommandes...), en bon état de fonctionnement (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre au Matériel ou signalé à Nordnet et objet du remplacement), dans son emballage d'origine ou un emballage approprié apportant le degré de sécurité nécessaire au transport du Matériel, par un moyen d'expédition identique ou similaire à celui par lequel le Matériel Vous a été livré.

15. MAINTENANCE

Nordnet, comme ses partenaires intervenant dans le cadre de la fourniture du Service, peuvent être amenés à interrompre le Service en tout ou partie pour des raisons de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de l'Offre. Vous serez prévenu dans la mesure du possible, et sous réserve du caractère urgent de l'opération, par une information personnelle ou, à tout le moins, par information sur le Site Nordnet Assistance à l'adresse suivante : <http://assistance.nordnet.com/service/etat>.

Ces interruptions pour maintenance n'ouvriront droit à aucune indemnité et le Service sera accessible dès la fin de l'opération de maintenance. Les opérations de maintenance seront réalisées dans la mesure du possible au cours des heures de faible fréquentation du réseau Internet.

16. CONFIDENTIALITE

Nous Vous informons que les techniques, les codes informatiques, les outils de programmation, les logiciels composant le Service, la documentation communiquée par Nordnet sur les Services, les éléments de facturation, les gestes commerciaux Vous sont communiqués à titre confidentiel et strictement personnel pour les seuls besoins de l'exécution du Contrat et ne peuvent être réutilisés à d'autres fins.

L'ensemble des éléments ainsi déterminés Vous est communiqué pour permettre l'exécution de l'objet du Contrat. Vous ne pourrez en aucun cas Vous prévaloir d'un quelconque droit ou d'une quelconque concession de licence sur le Service et/ou ses composants à une autre fin.

Vous vous engagez pendant toute la durée du Contrat et pendant les cinq (5) ans qui suivront sa cessation, à :

- garder ces éléments confidentiels et à ne pas les divulguer ou les communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, sauf à être en mesure de prouver que l'information est dans le domaine public sans faute ni négligence de votre part,
- ne rien entreprendre qui soit susceptible de porter atteinte directement ou indirectement à cette confidentialité,
- ne pas les utiliser à d'autres fins que celle de la bonne exécution du Contrat.

Vous vous engagez, à l'issue du Contrat à effacer et/ou détruire le Service et la documentation qui lui est éventuellement associée, quel que soit son support.

17. UTILISATION DU SERVICE

17.1 Utilisation conforme

Nordnet fournit une Offre qui obéit aux critères de qualité habituels dans le domaine des télécommunications compte tenu de leur nature et de la technologie employée, sous réserve du respect par le Client des Conditions Contractuelles. En revanche, Nordnet ne garantit pas l'adéquation de ses Offres avec des besoins personnels et spécifiques.

Vous vous engagez à utiliser l'Offre souscrite dans le respect des Conditions Contractuelles, des législations et réglementations et éventuelles licences applicables.

Vous êtes seul responsable des données que Vous consultez, interrogez, stockez, transférez ou téléchargez grâce aux Offres de Nordnet. En outre, il Vous appartient de veiller à la sécurité et aux éventuelles modérations des Services dès lors qu'ils sont utilisés avec un réseau de type Internet.

Plus particulièrement mais non limitativement, Vous vous interdisez de stocker, publier, communiquer ou diffuser en ligne, par quelque moyen que ce soit, des contenus illicites quel qu'il soit, tels que des images, écrits, messages écrits ou sonores, films, liens ou tout type de support notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie ...), d'apologie de crimes contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale et à la violence, d'atteinte à la dignité humaine, de suicide, de terrorisme, de fraude aux services bancaires, d'adhésion à une secte, d'atteinte au droit à l'image, à la vie privée, de diffamation, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

Vous vous interdisez également d'exercer ou de participer de quelque manière que ce soit, activement ou passivement à toute forme de malveillance informatique ou à toute opération de nature à perturber les infrastructures ou le réseau de Nordnet, de ses opérateurs techniques ou de tous tiers, ou encore à provoquer des interférences avec leurs réseaux, signaux, matériels ou équipements sous peine de voir votre responsabilité engagée.

Toute opération de publipostage (envoi en nombre de Courriers électroniques, en vue d'informer ou de promouvoir une personne, une offre commerciale, un produit ou un service) est soumise à l'autorisation expresse préalable de Nordnet. A défaut de respecter ces règles, tout ou partie de l'Offre, en ce compris notamment l'envoi de Courriers électroniques, pourra être bloqué conformément à l'article 18 « Blocage ».

Si l'Offre contient un logiciel, Vous vous interdisez de :

- réaliser toute opération et notamment toute utilisation, reproduction ou communication du logiciel autre que celles prévues dans le texte de la licence qui lui est associée le cas échéant ou prévues au sein des conditions contractuelles du Service concerné,
- effectuer sur le logiciel toute opération de décompilation, d'ingénierie inverse ou toute opération similaire, (telle que prévue à l'article L.122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle).

Si l'Offre est utilisée dans le cadre d'une activité commerciale, Vous vous engagez à respecter les règles juridiques applicables, notamment en matière de vente en ligne, de fiscalité, et d'édition d'un site Internet.

Vous reconnaissez avoir connaissance de la nature du réseau Internet et, en particulier :

- de l'instabilité de ses performances techniques et de la possibilité d'interruptions, lenteurs et inaccessibilités non imputables à Nordnet.
- de la nécessité de veiller à la sécurité des Produits ou Services et de vos informations dès lors qu'ils sont utilisés avec ce réseau.

Nordnet Vous rappelle enfin, dans le cadre d'une Commande de Service de communications électroniques, que conformément aux dispositions de l'article L.336-3 du Code de propriété intellectuelle, « *La personne titulaire de l'accès à des services de communication au public en ligne a l'obligation de veiller à ce que cet accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II lorsqu'elle est requise.*

Le manquement de la personne titulaire de l'accès à l'obligation définie au premier alinéa n'a pas pour effet d'engager la responsabilité pénale de l'intéressé, sous réserve des articles L. 335-7 et L. 335-7-1. »

Vous êtes informé qu'en cas de violation de l'obligation prévue à l'article susvisé, la Commission de protection des droits de la Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet (« HADOPI ») pourrait Vous identifier et Vous envoyer, par voie électronique et par l'intermédiaire de Nordnet, une recommandation Vous rappelant notamment l'obligation de surveiller votre accès à Internet et l'existence de moyens de sécurisation permettant de prévenir l'utilisation prohibée de l'accès à Internet.

Si dans les six (6) mois suivant l'envoi de cette recommandation, il est constaté une nouvelle violation de votre obligation de surveiller votre accès à Internet, la Commission de protection des droits de l'HADOPI pourrait Vous adresser une nouvelle recommandation.

En cas de persistance des faits, la HADOPI peut en informer le Tribunal correctionnel.

Dans ce cadre, le juge qui constaterait que Vous avez fait preuve d'une négligence caractérisée en ne sécurisant pas votre accès Internet peut Vous condamner à l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe (jusqu'à mille cinq cents (1 500) euros ou trois mille (3 000) euros en cas de récidive).

Par ailleurs, si Vous vous rendez coupable d'actes de contrefaçon, c'est-à-dire si Vous portez atteinte à des droits de propriété intellectuelle via votre Offre, la peine peut aller jusqu'à trois (3) ans d'emprisonnement et trois cent mille (300 000) euros d'amende, ainsi qu'à une peine complémentaire de suspension de votre accès Internet pour une durée maximale d'un (1) an, assortie de l'interdiction de souscrire pendant cette période un autre contrat portant sur un service de même nature auprès de tout opérateur.

Nordnet rappelle enfin que le piratage nuit à la création artistique et à l'économie du secteur culturel et que des offres légales sont accessibles sur Internet afin de télécharger des contenus culturels licitement dans le respect des droits d'auteur et des droits voisins.

17.2 Respect des droits de Nordnet

Sans préjudice de l'article 9.1 « Traitement des Données », Vous reconnaissez que Nordnet est titulaire de tout droit sur les bases de données, les informations qui y sont présentes, les extraits et compilations de ces bases de données et ce, pour le monde entier et que ces bases peuvent contenir les informations que Vous avez transmises à Nordnet au titre du Contrat et toute information que Nordnet aurait pu obtenir dans le respect des dispositions de la Loi Informatique et Libertés.

En conséquence, Vous vous interdisez de porter atteinte de quelque manière que ce soit, à ces éléments pouvant par ailleurs faire l'objet de droits de propriété intellectuelle. Toute utilisation, représentation ou reproduction, directement ou indirectement, hors de l'utilisation normale de l'Offre, peut constituer une contrefaçon au titre du Code de la Propriété Intellectuelle et est passible de poursuites judiciaires.

17.3 Signalement

Nordnet met à la disposition des internautes un dispositif de signalement des contenus illicites. Nordnet Vous rappelle à cet égard que le fait pour toute personne, de présenter à un fournisseur d'accès Internet ou à un fournisseur d'hébergement, un contenu ou une activité comme illicite dans le seul but d'en obtenir le retrait ou d'en faire cesser la diffusion et alors qu'elle sait que le contenu ou l'activité n'est pas illicite, est puni d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende.

Nordnet Vous rappelle qu'en présence d'un contenu illicite ou potentiellement illicite, l'accès au Service peut être bloqué.

Par ailleurs, en présence d'un contenu susceptible d'être illicite ou contraire à l'image de marque de Nordnet (pornographie...), elle pourra Vous demander leur modification ou leur suppression. En fonction des circonstances, le Contrat pourra être résilié de plein droit ou être bloqué sans pouvoir donner lieu à un dédommagement.

17.4 Loi pour la confiance dans l'économie numérique

Conformément à la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, les personnes dont l'activité est d'éditer un service de communication au public en ligne mettent à disposition du public, dans un standard ouvert :

1. S'il s'agit de personnes physiques : leurs nom, prénom, domicile et numéro de téléphone et, si elles sont assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription ;
2. S'il s'agit de personnes morales : leur dénomination ou leur raison sociale et leur siège social, leur numéro de téléphone et, s'il s'agit d'entreprises assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription, leur capital social, l'adresse de leur siège social ;
3. Le nom du directeur ou du codirecteur de la publication et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 précitée ;
4. Le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse et le numéro de téléphone de l'hébergeur du site Internet.

Les personnes éditant à titre non professionnel un service de communication au public en ligne peuvent ne tenir à la disposition du public, pour préserver leur anonymat, que le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse de l'hébergeur du site Internet, sous réserve de lui avoir communiqué les éléments d'identification personnelle définis au paragraphe précédent.

18. BLOCAGE

Lorsque l'Offre n'est pas utilisée pour les finalités pour lesquelles elle est destinée, et notamment pour un usage dans le cadre professionnel, conformément aux Conditions Générales ou dans des conditions non respectueuses des droits des tiers et/ou de la réglementation, en cas de défaut de paiement ou de façon générale de non-respect des dispositions du Contrat, Nordnet peut, après information, bloquer en tout ou partie l'Offre jusqu'à ce que Vous ayez remédié aux circonstances ayant provoqué le blocage.

Nordnet Vous informera de la mise en œuvre de ce blocage par tout moyen approprié, sous réserve d'avoir déclaré des coordonnées complètes, existantes et à jour.

Nordnet pourra toutefois, eu égard à la nature du manquement ou aux manquements répétés ou à l'injonction ou la notification de tiers ou d'une autorité ou administration compétente qui pourrait lui être faite ne pas faire usage de cette faculté de blocage et résilier directement le Contrat conformément à l'article 20 « Résiliation ».

Dans cette hypothèse, Vous demeurez tenu d'exécuter vos obligations de manière habituelle. Seules les obligations de Nordnet seront suspendues tant que Vous n'aurez pas remédié aux circonstances ayant provoqué le blocage.

En tant que consommateur, pour le cas particulier où Vous seriez en difficulté financière particulière, au regard notamment de votre patrimoine, de l'insuffisance de ressources ou de vos conditions d'existence, en cas de non-paiement des factures émises au titre de l'Offre souscrite, il est nécessaire que Vous en avisiez Nordnet dans les plus brefs délais, avant la résiliation de l'Offre, et que Vous justifiez de votre situation et de votre demande d'aide adressée à votre collectivité de rattachement.

Le cas échéant, la fourniture d'un service de communications électroniques peut être maintenue, sous réserve que la technologie et l'opérateur gérant le réseau le permettent, jusqu'à ce que la collectivité ait statué sur la demande d'aide. Le service téléphonique maintenu le cas échéant peut être restreint par l'opérateur de réseau ou Nordnet, sous réserve de préserver la possibilité de recevoir des appels ainsi que de passer des communications locales et vers les numéros gratuits et d'urgence, sous réserve que la technologie et l'opérateur gérant le réseau permettent de scinder les éléments de l'Offre. Le débit du service d'accès Internet maintenu peut être restreint par l'opérateur de réseau ou Nordnet, sous réserve de préserver un accès fonctionnel aux services de communication au public en ligne et aux services de courrier électronique.

Vous serez dès lors avisé par courrier du délai et des conditions, définis par décret, dans lesquels la fourniture peut être réduite ou suspendue ou faire l'objet d'une résiliation de votre Contrat à défaut de régularisation de votre défaut de paiement.

19. MODIFICATION DU CONTRAT

19.1 Modification à l'initiative de Nordnet

19.1.1 Evolution des Offres

Nordnet se réserve le droit de supprimer ou faire évoluer ses Offres en tout ou partie en proposant une Offre équivalente ou supérieure, sans en altérer la qualité, avec des caractéristiques similaires à celles existant lors de la souscription ou du renouvellement. Vous serez informé de cette évolution par lettre simple ou par Courrier électronique un (1) mois minimum avant son entrée en vigueur.

19.1.2 Suppression d'une Offre

En cas de cessation de la commercialisation d'une Offre, Vous ne pourrez donc plus bénéficier de l'Offre concernée et/ou de son support et serez remboursé de toute somme payée par avance couvrant une période postérieure à la date d'effet de la cessation.

19.2 Modification à l'initiative du Client

Vous pouvez demander à tout moment, en cours de Contrat, à modifier votre Offre vers une autre Offre proposée par Nordnet si cela est prévu dans les conditions de modification (migration ou conversion) de l'Offre souscrite ou que Vous souhaitez souscrire.

Il Vous appartient de vérifier, au préalable, votre éligibilité à l'Offre souhaitée, et la compatibilité des Matériels, de votre équipement, de votre installation et de vos logiciels, de même que l'adéquation de l'Offre au profit de laquelle Vous souhaitez convertir votre Contrat à vos besoins et usages, et de procéder le cas échéant à toute adaptation, archivage, purge (...) nécessaires. Ces éléments s'apprécient au jour du changement d'Offre, en fonction de votre éligibilité, des caractéristiques de vos Matériels, équipements, etc., et des informations que Vous aurez fournies.

Vous devez adresser toute demande de changement ou de conversion d'Offre à Nordnet (cf. article 25 « Notifications ») en prenant le soin de transmettre l'ensemble des informations utiles (identification, Offre actuelle dont Vous demandez la résiliation, Offre objet de la demande de conversion dont Vous demandez la souscription, demande de conservation de vos adresses électroniques, option(s) ou numéro de téléphone dès lors que l'Offre vers laquelle Vous souhaitez convertir le Contrat le permet...).

Les conditions afférentes sont spécifiées par Nordnet, notamment sur les formulaires définis à cet effet.

La modification effective et la facturation de la nouvelle Offre seront mises en œuvre à la date qui Vous sera indiquée par Nordnet. Sauf indication contraire de votre part, Nordnet considère que les modalités de paiement définies précédemment restent les mêmes pour la nouvelle Offre.

Les éventuels frais de migration seront prélevés lors de la première facturation de votre nouvelle Offre.

Toute demande de migration/conversion :

- **Vaut résiliation de l'Offre initiale.** Si Vous êtes tenu par une durée d'engagement et que la Commande de modification de votre abonnement est possible dans ce cadre, selon les Offres, Vous restez redevable des frais liés à la résiliation anticipée de votre Offre, qui pourront exceptionnellement ne pas être appliqués en cas de geste commercial de Nordnet, sauf résiliation de la nouvelle Offre dans les trente (30) jours pour motifs légitimes ou exercice du droit de rétractation.
- **Vaut acceptation des pré-requis, caractéristiques de l'Offre, des Conditions Contractuelles et tarifaires relatives à l'Offre concernée** en vigueur au jour de votre demande.

Toute demande de migration ou conversion est soumise à l'accord préalable de Nordnet qui se traduit par la prise en compte de votre demande complète et valide. En cas de refus, Vous en serez informé par Nordnet par Courrier électronique.

Pendant le délai de changement ou de conversion de l'Offre et/ou en cas de réponse négative de Nordnet à la demande de changement ou de conversion d'Offre, Vous conserverez l'Offre dont Vous bénéficiez au jour de votre demande.

19.3 Circulation du Contrat

Le Client ne peut céder, transférer, déléguer ou licencier pour quelque cause que ce soit, de façon totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, les droits et obligations découlant du Contrat à un tiers, sans l'accord écrit et préalable de Nordnet et sous réserve que l'Offre le permette et de la transmission des éléments et justificatifs utiles par le cédant comme le cessionnaire, et d'un moyen de paiement valide par ce dernier. A défaut, Nordnet se réserve le droit de bloquer ou résilier le Contrat dans les conditions définies à l'article 18 « Blocage ».

Nordnet pourra procéder à ces mêmes opérations sous réserve de Vous en informer par courrier ou sur un autre support durable préalablement, un (1) mois avant que l'opération ne soit effective. Dans cette hypothèse, les Parties conviennent que l'obligation d'exécution du Contrat sera transférée au cessionnaire et que Nordnet sera libéré de toute obligation à cet égard.

De même, Nordnet pourra librement sous-traiter à un ou plusieurs tiers tout ou partie des obligations mises à sa charge au titre du présent Contrat.

Nordnet prendra en compte la demande (résiliation, cession, ...) des ayants-droit en cas de décès, sous réserve de la réception de tout justificatif utile et des informations relatives au moyen de paiement valide, sous réserve que l'Offre le permette.

20. RESILIATION

Au sein du présent article, la résiliation est entendue au sens de l'article 1229 du Code civil et ne donne lieu à aucune restitution entre le Client et Nordnet.

20.1 Résiliation sans faute

Vous pouvez résilier le Contrat à tout moment, en adressant par écrit votre demande de résiliation datée et signée en rappelant votre numéro de Client ainsi que l'Offre concernée (cf. article 25 « Notifications »).

Votre demande de résiliation sera prise en compte dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de réception par Nordnet de votre demande (date de résiliation effective), sauf indication contraire de votre part précisant un délai de résiliation plus long ne pouvant excéder deux (2) mois, sauf délai dument motivé et accordé à titre exceptionnel par Nordnet.

Si Vous êtes lié par une période d'engagement, Vous restez tenu d'acquitter intégralement les sommes restant dues jusqu'au terme de la période d'engagement comme indiqué à l'article 21 « Conséquences de la cessation du Contrat ».

20.2 Résiliation du Client pour motif légitime

Pour les motifs légitimes ci-après limitativement exposés, la résiliation anticipée du Contrat ne donnera pas lieu au paiement d'une indemnité par le Client. En outre, si Vous agissez en tant que consommateur et que Vous vous prévaliez d'un motif de résiliation légitime tel que fixé par la Fédération Française des Télécoms, Vous pouvez résilier votre Contrat de manière anticipée.

Pour résilier, le Client ou ses héritiers ou ayants-droit en cas de décès, devront adresser leur demande de résiliation à Nordnet par écrit (conformément à l'article 25 « Notifications ») en précisant le numéro d'abonné, le numéro de Contrat, l'Offre concernée, accompagnée des justificatifs nécessaires.

La résiliation prendra effet dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception par Nordnet de la demande justifiée et complète de résiliation. Nordnet pourra demander tout justificatif non fourni par le Client qui lui paraît utile avant de donner suite à la demande de résiliation.

- **Résiliation en cas de défaut de signal ou d'installation**

Vous pourrez demander la résiliation du Contrat sans indemnité dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel ou de la notification de votre déménagement le cas échéant, si, malgré vos vérifications préalables à la Commande, votre connexion Internet par Satellite ne fonctionne pas ou si le Kit satellite ne peut être installé, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- le lieu d'installation du Kit satellite doit être conforme aux exigences techniques, et le dysfonctionnement ne doit pas être lié à un défaut, une panne (dans ce cas, le Matériel sera échangé dans les conditions prévues à l'article 13.1.3 « Défectuosité du Matériel loué/mis à disposition ») ;
- lorsqu'un obstacle empêche localement de bénéficier dans le cadre de l'installation standard d'une vue suffisamment dégagée nécessaire à la réception des signaux de communications électroniques transmis ;
- lorsque la proximité d'une source électromagnétique puissante empêche la réception de signaux de communications électroniques transmis ;
- lorsqu'en vertu de l'application particulière de règles d'urbanisme définies localement ou dans le code de l'urbanisme l'installation du Kit satellite est impossible ;
- en cas d'obstacles juridiques rendant impossible l'installation du Kit satellite (interdiction du propriétaire de l'immeuble, du syndicat de copropriété, site classé, ...).

Nordnet se réservera le droit de vérifier la réalité du motif allégué à distance, sur pièces ou sur place notamment en dépêchant sur place un technicien, expert et/ou antenniste. Si le technicien, expert et/ou antenniste conclut que le motif allégué n'est pas avéré, Nordnet Vous facturera la somme de 300 euros HT (360 euros TTC) au titre de la prestation de vérification-expertise.

- **Décès / Dissolution de la personne morale**

En cas de décès ou de dissolution du titulaire du Contrat, ou de l'Utilisateur principal du Contrat ayant la qualité de conjoint, ascendant ou descendant direct du Client, ses héritiers ou ayants-droit pourront demander la résiliation anticipée du Contrat, sans frais, en justifiant de leur intérêt à agir et en présentant tout justificatif nécessaire (copie de l'acte de décès ou extrait Kbis...) et le cas échéant à la qualité de l'Utilisateur principal.

- **Liquidation judiciaire**

En cas de mise en liquidation judiciaire, le Contrat pourra être résilié, pour le compte du Client, par le liquidateur judiciaire, sans frais, sous réserve de présenter tout justificatif nécessaire.

- **Force majeure** au sens habituellement reconnu par la jurisprudence française (cf. article 23 « Force majeure »).

20.3 Résiliation pour faute

20.3.1 Blocage préalable

Nordnet peut suspendre tout ou partie de la mise à disposition de l'Offre et suspendre l'exécution du Contrat en tout ou partie, ou tout ou partie des actions accessibles ou réalisables à partir de votre Compte Client, conformément aux conditions fixées à l'article 18 « Blocage », dans les cas prévus aux Conditions Générales, ou procéder directement à la résiliation du Contrat, sous réserve des dispositions particulières définies à l'article 18 « Blocage ».

20.3.2 Résiliation

Par dérogation aux articles 1217 à 1231 du Code civil, le Client comme Nordnet conviennent de sanctionner toute inexécution ou mauvaise exécution de leurs obligations contractuelles de la manière définie ci-après, et renoncent en toute hypothèse à réaliser par elles-mêmes ou à solliciter l'exécution forcée en nature de la prestation de Nordnet, à solliciter une réduction du prix ou à solliciter la restitution des prestations et contreparties fournies.

Le Contrat peut être résilié avant son terme par l'une des parties si l'autre manque à ses engagements.

Dans ce cas, la partie qui veut résilier le Contrat devra :

- Mettre l'autre partie en demeure de respecter ses engagements,
- Envoyer un second courrier, conformément à l'article 25 « Notifications », pour notifier la résiliation à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'émission de la précédente lettre, si l'autre partie ne s'est pas conformée à ses obligations dans ce délai. Le Contrat sera résilié de plein droit par cet envoi.

Toutefois, dans le cas où la nature des engagements non respectés rendrait impossible pour la partie défaillante de remédier à son manquement, l'autre partie pourra résilier le Contrat de plein droit immédiatement après la constatation du manquement, par envoi d'un courrier.

21. CONSEQUENCES DE LA CESSATION DU CONTRAT

21.1 Paiement

Sauf en cas de résiliation pour motif légitime, les conditions précisées ci-après sont applicables.

Si Vous êtes lié à Nordnet par une période d'engagement, alors le paiement des sommes restant dues jusqu'au terme de cette période devra être acquitté dans son intégralité, au jour de la résiliation effective du Contrat.

Ce paiement ne constitue pas des frais de résiliation mais est dû en raison de votre souscription à un contrat à durée déterminée.

21.2 Offre

A la cessation du Contrat, le Service sera automatiquement désactivé dès le jour de la cessation ou quelques jours plus tard. Par conséquent, Vous ne bénéficierez plus de l'Offre, ni des Services, des fonctionnalités ou mises à jour qui lui sont éventuellement associés, et n'accéderez plus aux données qui seraient éventuellement stockées ou hébergées dans le cadre de l'Offre souscrite.

Si Vous bénéficiez de l'Option Securitoo Intégral, ou du Contrôle parental, il Vous appartient de mettre en place tout moyen de sécurité informatique aux fonctionnalités équivalentes.

Il Vous appartient également de veiller à sauvegarder les données qui pourraient être stockées ou hébergées par Nordnet.

Conformément à l'article L.44-1 du Code des postes et des communications électroniques, Nordnet peut maintenir gratuitement l'usage de vos boîtes aux lettres électroniques pendant un délai de six (6) mois.

Dans ce cas et à l'issue d'une période de six (6) mois à compter de la résiliation du Contrat, votre/vos adresse(s) électronique(s) sera(ont) bloquée(s), Vous n'aurez plus accès au service « Votre messagerie » ni « MobileMail » et les messages que Vous n'aurez pas sauvegardés sur votre ordinateur et/ou sur tout support externe seront supprimés.

21.3 Options

La cessation de votre abonnement à l'Offre entraîne la cessation de toute Option éventuellement souscrite, à moins que Vous ne souhaitiez la maintenir, sous réserve qu'elle puisse survivre à la résiliation de l'Offre.

A l'inverse, la cessation d'une Option n'entraîne pas la cessation de votre abonnement à l'Offre.

21.4 Restitution du Matériel

Le Matériel éventuellement mis à votre disposition ou loué par Nordnet devra être restitué à Nordnet dans les conditions visées à l'article 14 « Retour du Matériel », dans les quinze (15) jours suivant la résiliation effective du Contrat ou tout remplacement éventuel, dans leur ensemble (câbles, alimentation, ...).

Si Vous ne vous êtes pas conformé à cette obligation dans le délai de quinze (15) jours à compter de la relance effectuée par Nordnet, Vous serez réputé vouloir conserver le Matériel. Ce dernier pourra dès lors Vous être facturé par Nordnet au tarif en vigueur sur le Site Nordnet.

21.5 Licence

La cessation du Contrat, entraîne de plein droit, sans qu'une notification ne soit nécessaire, la cessation de la totalité des licences éventuellement concédées à ce titre.

Par ailleurs, la résiliation d'une licence par l'éditeur d'un Produit ou Nordnet, du fait d'un manquement de votre part aux obligations contractuelles, pourra entraîner, de plein droit, sans préavis ni indemnité, la cessation du Contrat.

22. RESPONSABILITE

22.1 Responsabilité de Nordnet

Nordnet est responsable des dommages corporels et matériels causés au Client qui résulterait d'une faute de sa part mais ne peut en aucun cas être tenue responsable, quel que soit le type d'action en responsabilité engagée, même si Nordnet a été informée de leur possible survenance, sauf règle légale impérative contraire, des catégories de dommages suivants :

- dommages immatériels et/ou parfois qualifiés d'indirects, accessoires, spéciaux y compris les dommages résultant d'une perte de profits, de manque à gagner, de perte de données ou de privation d'usage subis par Vous-même ou par un tiers,
- dommages que pourrait subir tout appareil connecté à Internet ainsi que tout fichier ou logiciel qui y serait présent ou lié dans la mesure où le dommage n'est pas lié à une défaillance de Nordnet.

Lorsque Vous ou un tiers aurez contribué au dommage, la responsabilité de Nordnet sera limitée à hauteur de la faute qui lui est imputable, et pour la part contribuant à la réalisation du préjudice.

A titre d'exemple, peut être considéré comme un manquement de la part du Client ou des Utilisateurs :

- le défaut de paiement des frais et redevances dus,
- les perturbations de votre réseau interne ou dysfonctionnements de votre unité centrale ou des logiciels installés,
- le non-respect des pré-requis, de la configuration minimale et des incompatibilités entre l'Offre et tout type d'élément présent sur votre(vos) appareil(s) ou plus généralement votre installation,
- l'utilisation non-conforme de l'Offre,
- la négligence de protection de votre installation technique, de vos appareils, de vos logiciels, ou plus généralement de votre installation,
- le défaut de communication ou de la communication erronée des informations et pièces requises pour les besoins du Contrat, en ce compris vos données personnelles et bancaires.

En tout état de cause, et à l'exception des dommages corporels causés aux personnes, la responsabilité pécuniaire de Nordnet sera plafonnée au montant total du prix payé au titre de l'Offre pour le mois au cours duquel le dommage s'est produit.

Cette clause sera appliquée sous réserve des dispositions contraires prévues par certaines législations. Dans ce cas, la responsabilité sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

Nordnet ne peut être tenue responsable des conséquences dommageables qui résulteraient de l'exécution de toute décision de justice ou toute décision d'une autorité de tutelle ou habilitée, devenue définitive ou exécutoire et obligeant Nordnet à effectuer une action ayant des conséquences sur l'exécution du Contrat.

En outre, il est précisé que Nordnet n'est pas responsable des interruptions de l'Offre (y compris en cas d'utilisation de l'ensemble de votre quota de trafic avant sa réinitialisation mensuelle), des restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau, des variations de qualité de l'Offre qui résulteraient du fait d'une action ou d'une omission d'un tiers au Contrat, et qui serait totalement indépendante de la volonté de Nordnet.

De même, l'Offre faisant appel à une technologie spécifique, des interférences ou perturbations peuvent intervenir, y compris du fait de la configuration de l'environnement de votre domicile ou des conditions météorologiques.

Par ailleurs, Nordnet Vous rappelle qu'il Vous appartient de vérifier la compatibilité de tout équipement que Vous souhaiteriez utiliser avec l'Offre.

En outre, Vous reconnaissez que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels. La protection de vos installations contre tous types d'intrusions est à votre charge.

En aucun cas, Nordnet ne pourra être tenue responsable des conséquences liées à la désactivation du Service, et notamment en cas d'absence de protection de votre système informatique ou en cas de perte de données.

Enfin, Nordnet ne pourra être tenue responsable, ni à votre égard, ni à l'égard d'un tiers pour tous les préjudices, pertes et dommages pouvant survenir en raison notamment des éventuels risques sur la santé liés à la mise en place de la Parabole et/ou du Wi-Fi (notez qu'en l'état actuel des connaissances, les risques ne sont pas connus) et du fait d'inconvénients liés à la technologie Wi-Fi, et plus particulièrement d'une baisse de débit, voire d'une coupure de service liée auxdits inconvénients.

22.2 Responsabilité du Client

Vous êtes seul(e) responsable de tout préjudice direct causé aux tiers ou à Nordnet, ses représentants, ses administrateurs, ou ses préposés, qui résulterait d'un manquement à vos obligations contractuelles ou légales et Vous vous engagez à répondre auprès de ces personnes de toutes les conséquences dommageables et également, et de façon non limitative, en cas de plainte, action, mise en cause ou encore mise en responsabilité, devant quelque juridiction que ce soit, qui pourraient résulter de vos manquements à vos obligations légales ou contractuelles.

23. FORCE MAJEURE

L'inexécution de tout ou partie de ses obligations par le Client ou Nordnet ne pourra engager leur responsabilité respective si l'inexécution est due à un événement de force majeure, entendu comme tout événement échappant à son contrôle qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, tel que prévu à l'article 1218 du Code civil.

Les Parties conviennent de considérer comme des causes d'exonération notamment les événements suivants, lorsqu'ils sont de nature à empêcher temporairement ou définitivement le Client ou Nordnet d'accomplir ses obligations en tout ou partie :

- terrorisme, guerre, guerre civile, émeute et révolution, acte de piraterie,
- réquisition, confiscation, nationalisation, embargo et expropriation, interdictions ou restrictions des autorités publiques à la fourniture des services de télécommunications, notamment toute interruption de service expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle, acte de l'autorité, arbitraire ou non, boycott,
- arrêt de la fourniture d'énergie, défaillance et/ou interruption des réseaux de transmission y compris de l'accès au réseau Internet, pénurie de carburant,
- panne, défaillance, arrêt et/ou sabotage des moyens de télécommunications, actes de piratage informatique,
- cataclysme naturel tel que violente tempête, explosion, incendie, foudre, inondation et autre catastrophe naturelle, dégât des eaux, intempérie exceptionnelle, avarie, épidémie, émeute, guerre, guerre civile, insurrection, attentat, explosion, acte de vandalisme,
- grève totale ou partielle, lock-out extérieure à Nordnet, grève du zèle, occupation d'usine/d'entreprise.

Ces différents événements constitueront des cas de force majeure qu'ils concernent Nordnet, ses fournisseurs ou prestataires.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent Contrat affectées par celui-ci pendant toute sa durée et tant que ses effets se feront sentir.

La partie qui invoque les circonstances telles que celles qui sont visées au paragraphe précédent doit en avertir l'autre Partie, par tout moyen visé à l'article 25 « Notifications » (ou tout moyen approprié en cas d'indisponibilité), accompagné de justificatifs, aussi bien de leur intervention que de leur cessation et ce, dans les trois (3) jours de leur survenance ou de leur cessation.

Faute de respecter les formes requises pour en aviser l'autre partie, la Partie qui entend s'en prévaloir ne pourra invoquer lesdites circonstances, à moins que les moyens requis ne soient sujets au cas de force majeure. La partie qui invoque l'existence d'un cas de force majeure emploiera tous ses efforts pour limiter la durée et les effets de la cause de la force majeure.

Si la cause d'exonération produit ses effets pendant plus d'un (1) mois et si la poursuite de l'exécution du Contrat apparaît néanmoins économiquement possible pour toutes les parties, moyennant une adaptation de celui-ci, Nordnet pourra proposer au Client en toute en bonne foi et en équité, les adaptations nécessaires.

A défaut, ou si aucun accord n'intervient dans un nouveau délai d'un (1) mois, le Contrat pourra être résilié de plein droit sans indemnité à la charge de l'une ou de l'autre des parties, par tout moyen visé à l'article 25 « Notifications » (ou tout moyen approprié en cas d'indisponibilité).

24. EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE

Nordnet Vous informe que les Matériels fournis, vendus ou loués au titre de l'Offre ou des Options sont considérés comme des équipements électriques et électroniques pouvant avoir des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine. Ainsi, les Matériels doivent faire partie des déchets triés en vue de leur recyclage et être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation et le recyclage des DEEE.

25. NOTIFICATIONS

Toutes les notifications ou communications prévues par le présent Contrat seront réputées avoir été valablement délivrées, sauf autre moyen spécifique précisé dans le Contrat, si elles sont adressées dans les modalités suivantes :

- **Vous pouvez contacter Nordnet :**
 - par voie électronique via la rubrique « Envoyez-nous un message » du Site Nordnet,
 - par courrier adressé à Nordnet - 111 rue de Croix – BP 60985 – 59510 Hem, France.

Afin de pouvoir traiter votre notification, celle-ci doit être comprendre :

- vos informations : votre numéro de Compte Client et/ou login, vos coordonnées complètes, la Donnée, le Matériel, Produit et/ou Service concerné, ainsi que l'objet précis de votre demande,
- vos justificatifs : relatifs à votre demande.
- Nordnet peut solliciter la communication de tout justificatif complémentaire qui apparaîtrait nécessaire au regard de la formulation de votre demande, ou encore la transmission d'originaux ou de copies certifiées conformes, et si nécessaire une copie lisible des éléments relatifs à votre identification (extrait K-Bis, carte d'identité, mandat, pouvoir, etc.).

Nous Vous recommandons de conserver la preuve de l'envoi et de la date d'envoi de votre notification.

- **Nordnet pourra Vous contacter** aux coordonnées que Vous lui avez communiquées lors de la souscription à l'Offre et qui sont inscrites sur votre Compte Client, à savoir :
 - votre adresse postale,
 - votre Adresse de contact,
 - votre numéro de téléphone fixe ou mobile.

Toute mise en demeure (hors spécificités prévues au Contrat) devra être adressée par courrier, dans les conditions définies au Contrat, adressée à l'adresse postale correspondante.

Nordnet utilisera principalement le Courrier électronique pour Vous informer de tout élément concernant l'Offre souscrite ou les éventuelles Options. Nordnet peut également utiliser les SMS. Toutefois, par exception à ce qui précède, les notifications réalisées par Nordnet prévues à l'article 19.1 « Modifications à l'initiative de Nordnet » ne seront valables que si elles Vous sont adressées par écrit, à l'exclusion du SMS.

Tout Courrier électronique sera réputé avoir été reçu quinze (15) jours après son expédition par Nordnet, sauf délai plus court précisé dans le Courrier électronique envoyé. Si Vous êtes dans l'impossibilité de consulter votre messagerie pendant ce délai, il Vous appartient d'en avertir Nordnet par écrit.

26. INFORMATIONS ET COORDONNEES

Vous vous engagez à fournir à Nordnet des informations actuelles, complètes, exactes et, à maintenir ces coordonnées à jour en notifiant immédiatement à Nordnet toute modification (en particulier changement d'adresse postale, d'adresse de Courrier électronique ou éventuellement, de références bancaires).

A défaut, Vous supportez notamment le risque :

- de ne pas être averti de la nécessité de payer pour bénéficier du renouvellement de l'Offre,
- de ne pas recevoir toute autre information que Nordnet souhaiterait Vous adresser (en particulier, les mises en garde de sécurité),
- de ne plus bénéficier de tout ou partie de l'Offre,
- de ne pas pouvoir acheminer vos appels aux services d'urgence liés au lieu d'installation de votre Matériel.

27. ASSISTANCE

En cas de difficulté technique ou administrative ayant un lien direct avec l'Offre, Vous vous engagez à consulter préalablement l'assistance de Nordnet, dans les conditions définies ci-après.

Seul(e) le Client, l'Utilisateur ou une personne disposant des Identifiants permettant d'accéder au Compte Client aura accès à l'assistance proposée par Nordnet. Toute demande d'assistance qui ne concernerait pas l'Offre, son éventuelle activation, installation et/ou mise à jour, ou un dysfonctionnement, telle que par exemple une demande se rapportant à l'équipement ou aux logiciels du Client, ne sera pas prise en compte.

Nordnet pourra Vous demander, en cas de difficulté particulière, l'autorisation expresse et préalable d'envoyer les informations concernées à l'éventuel éditeur, fabricant ou fournisseur du Service concerné, afin de permettre son traitement et/ou l'optimisation de l'Offre.

En cas de nécessité, ou de volonté de la part du Client, de recourir à un technicien tiers pour remédier aux difficultés, Nordnet ne prendra pas en charge cette intervention sauf accord écrit et préalable.

27.1 Assistance téléphonique

- L'assistance téléphonique est accessible depuis la France métropolitaine aux heures habituelles d'ouverture de Nordnet aux numéros suivants : pour l'assistance administrative et commerciale : 3420 (service gratuit + prix d'appel),
- pour l'assistance technique : 0892 70 20 33 (0.34 euros TTC la minute).

Les éventuels frais de téléphone liés à l'accès à l'assistance téléphonique ne seront pas remboursés par Nordnet.

Lors de l'intervention, le service d'assistance pourra, avec votre accord, prendre le contrôle à distance de votre ordinateur et visualiser l'ensemble des éléments visibles ou en cours d'exploitation sur votre appareil. Si Vous ne souhaitez pas qu'elle puisse accéder à un programme ou fonctionnement, Vous vous engagez à le fermer avant la prise de contrôle à distance. De même, Vous vous engagez à signaler à la personne prenant le contrôle de votre poste à distance, tout fichier ou programme auquel Vous lui interdisez l'accès.

Au préalable, et si nécessaire, Nordnet vous recommande par ailleurs de sauvegarder votre historique d'appels et annuaire téléphonique avant la prise de contrôle de votre appareil, notamment si une réinitialisation de votre NordnetBox s'avérait nécessaire.

Il est nécessaire que votre ordinateur (PC ou Mac) soit connecté à la NordnetBox en vue de réaliser les éventuels tests à distance.

27.2 Assistance en ligne

Nordnet met également à votre disposition, une assistance en ligne (disponible sur le Site Nordnet, rubrique « Assistance en ligne »), qui propose des fiches pratiques décrivant un certain nombre de procédures à suivre et/ou manipulations à effectuer.

Il est rappelé que Nordnet n'est pas une société de services et d'ingénierie informatique dédiée à la maintenance de systèmes informatiques. Aussi, la mise à disposition et l'utilisation de ces fiches pratiques constituent un service gratuit, sans obligation, ni garantie à la charge de Nordnet.

28. RECLAMATIONS – REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Toute réclamation relative au Contrat devra être adressée à Nordnet, en exposant les éléments nécessaires à la prise en compte de votre réclamation par Nordnet (tel que l'objet de votre réclamation, l'Offre souscrite dans le cadre du Contrat, votre numéro d'Abonné, votre numéro de Contrat, et votre demande), comme suit :

1. Premier niveau de contact :

Vous pouvez contacter le Service Relation Clients :

- par téléphone au 3420 (service gratuit + prix appel)
- Par voie électronique, via le formulaire de contact disponible sur le Site Nordnet (Rubrique « Envoyez-nous un message »).

Nordnet s'efforcera de répondre dans les meilleurs délais et au plus tard dans le mois suivant la réception de la réclamation.

2. Deuxième niveau de contact :

Si Vous n'êtes pas satisfait de la réponse qui Vous a été apportée par le Service Relation Clients, ou à défaut de réponse dans le délai d'un (1) mois, Vous pouvez contacter le Service Consommateurs de Nordnet, en lui adressant un courrier exploitant les éléments nécessaires à la prise en compte de votre réclamation par Nordnet (cf. Article 25 « Notifications »).

Nordnet s'efforcera de répondre dans les meilleurs délais et au plus tard dans le mois suivant la réception de la réclamation.

29. LOI APPLICABLE – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

La loi française sera seule applicable au présent Contrat à l'exclusion des règles de conflit.

En cas de litige relatif au Contrat, sa validité, son exécution, son interprétation, ou sa résiliation, Nordnet et le Client s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai d'un (1) mois à compter de la notification effectuée par l'une des parties (cf. article 25 « Notifications »).

A défaut d'accord amiable, tout litige pourra être porté devant le tribunal compétent, déterminé conformément aux règles de droit commun, sauf si Vous avez la qualité de commerçant.

Pour les commerçants, tout litige entre les parties, relatif à leurs relations contractuelles et commerciales sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du lieu du siège social de Nordnet, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, de procédures d'urgence, conservatoire en référé ou par voie de requête, sauf application de dispositions législatives ou réglementaires instaurant des juridictions spécialisées dans certains domaines.

30. DISPOSITIONS DIVERSES

30.1 Indépendance des parties

Nordnet et le Client déclarent expressément qu'elles agiront à tout moment en toute indépendance l'une de l'autre.

Aucune exclusivité n'est octroyée par l'une des parties à l'autre partie à travers le présent Contrat à moins qu'elle ne résulte de l'Offre elle-même.

Vous reconnaissez que les présentes Conditions Contractuelles ne peuvent créer entre Vous et Nordnet une quelconque filiale ou entreprise commune, ni un quelconque lien de subordination ou de représentation (mandat, agence, commission etc.).

En conséquence, chacune des Parties veillera à ce qu'aucune confusion ne se fasse sur sa qualité ; Nordnet intervenant dans les limites de ses attributions légales, réglementaires et administratives, et celles définies au présent Contrat.

30.2 Divisibilité

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat était annulée en tout ou partie, la validité des stipulations restantes du Contrat n'en serait pas affectée. Dans ce cas, les parties devront, dans la mesure du possible, remplacer la stipulation annulée par une stipulation valable correspondant à l'esprit et à l'objet du Contrat.

30.3 Tolérance

Le fait pour Nordnet de s'abstenir de diligenter un quelconque recours suite à un manquement de votre part à l'une quelconque de vos obligations résultant du Contrat, ne saurait valoir renonciation à exercer ledit recours relativement à ce manquement ou à tout manquement ultérieur.

30.4 Intitulés

Les intitulés des articles du Contrat ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes de valeur contractuelle ou de signification particulière.

30.5 Frais

Les parties sont chacune tenues du paiement de tous les frais et coûts y compris les honoraires et débours encourus par elles, en relation avec le Contrat et les opérations qu'il prévoit.

30.6 Langue du Contrat

La langue française est la langue officielle du Contrat.

Toute traduction du Contrat qui pourrait éventuellement être transmise ou communiquée par Nordnet n'est donnée qu'à titre indicatif, afin de faciliter la compréhension des Clients non francophones de Nordnet. Seule la version française fait foi.

1. OBJET ET PREAMBULE

2. DEFINITIONS

3. SOUSCRIPTION ET COMMANDE DE L'OFFRE

3.1 Capacité de souscription du Client

3.2 Validité de l'Offre

3.3 Vérifications préalables

3.4 Souscription à l'Offre

3.5 Subvention

3.6 Conditions Contractuelles applicables

4. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

4.1 Description de l'Offre

4.4.1 Principes généraux

4.4.2 Restrictions d'usage

4.2 Débits et volume mensuel de données à échanger (trafic)

4.2.1 Offre STARPRO

4.2.2 Calcul du volume consommé

4.3 Matériel

4.4. Service de messagerie électronique

4.4.1 Adresses électroniques

4.4.2 Consultation de vos Courriers électroniques

4.4.3 Acheminement des Courriers électroniques

4.4.4 Stockage des Courriers électroniques

4.5 Services associés de protection de la messagerie

4.6 Téléphonie fixe par Internet

4.6.1 Présentation

4.6.2 Ligne téléphonique IP et utilisation du Service de téléphonie fixe par Internet

4.6.3 Accès au Service de Téléphonie fixe par Internet

5. OPTIONS

5.1 Antivirus Securitoo Intégral

5.2 Remise à zéro (60 Giga)

6. ENTREE EN VIGUEUR, DUREE DU CONTRAT

6.1 Entrée en vigueur du Contrat

6.2 Durée du Contrat

7. TARIFS ET PAIEMENT

7.1 Tarif des Offres de Nordnet

7.2 Paiement

7.3 Modalités de facturation et de règlement

7.4 Offres promotionnelles de Nordnet

7.5 Incidents de paiement

8. LIVRAISON

11. ACTIVATION DE L'OFFRE – INSTALLATION DU MATERIEL

11.1 Installation et désinstallation du Matériel

11.1.1 Principes généraux

11.1.2 Installation du Kit Satellite / Tête TV

12. PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES DU MATERIEL

12.1 Si le Matériel est mis à votre disposition

12.2 Si Vous avez acheté le Matériel

13. ASSURANCE DU MATERIEL

14. RETOUR DU MATERIEL

15. MAINTENANCE

16. CONFIDENTIALITE

17. UTILISATION DU SERVICE

17.1 Utilisation conforme

17.2 Respect des droits de Nordnet

17.3 Signalement

17.4 Loi pour la confiance dans l'économie numérique

18. BLOCAGE

19. MODIFICATION DU CONTRAT

19.1 Modification à l'initiative de Nordnet

19.1.1 Evolution des Offres

19.1.2 Suppression d'une Offre

19.2 Modification à l'initiative du Client

19.3 Circulation du Contrat

20. RESILIATION

20.1 Résiliation sans faute

20.2 Résiliation du Client pour motif légitime

20.3 Résiliation pour faute

20.3.1 Blocage préalable

20.3.2 Résiliation

21. CONSEQUENCES DE LA CESSATION DU CONTRAT

21.1 Paiement

21.2 Offre

21.3 Options

21.4 Restitution du Matériel

21.5 Licence

22. RESPONSABILITE

22.1 Responsabilité de Nordnet

22.2 Responsabilité du Client

23. FORCE MAJEURE

8.1 Date et modalités de livraison
8.2 Défaut de livraison
8.3 Indisponibilité de l'Offre
9. DONNEES PERSONNELLES
9.1 Traitement des Données
9.2 Données à caractère personnel de tiers
9.3 Exercice des droits liés aux Données à caractère personnel
9.4 Durée de conservation des Données
9.5 Cookies
9.6 Données de connexion
10. IDENTIFIANTS
10.1 Communication de vos Identifiants
10.2 Utilisation des Identifiants
10.3 Perte, vol ou utilisation détournée des Identifiants

24. EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
25. NOTIFICATIONS
26. INFORMATIONS ET COORDONNEES
27. ASSISTANCE
27.1 Assistance téléphonique
27.2 Assistance en ligne
28. RECLAMATIONS – REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS
29. LOI APPLICABLE – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE
30. DISPOSITIONS DIVERSES
30.1 Indépendance des parties
30.2 Divisibilité
30.3 Tolérance
30.4 Intitulés
30.5 Frais
30.6 Langue du Contrat

Annexe 1 – Quotas de Trafic

Le Service d'accès Internet permet d'échanger un volume de données selon un débit maximum de connexion défini ci-après. Dès lors que Vous aurez atteint le volume maximal, Vous ne pourrez plus Vous connecter à Internet, ce jusqu'au prochain Jour J, à moins que Vous n'ayez souscrit à l'Option « Remise à zéro » en complément d'abonnement.

		Volume de données téléchargées depuis votre accès	Evolution débit (débit maximum)
STARPRO (60Go)	Quotas de Trafic en réception et en émission	Jusqu'à 60 Go	Jusqu'à 30 Mb/s en réception et jusqu'à 2 Mb/s en émission
		Au-delà de 60 Go	Connexion interrompue, hors Noctambule de minuit à 6h (hors Téléphonie par Internet)

Annexe 2 - Grille tarifaire Téléphonie par Internet

Détail des destinations et des tarifs hors forfaits (en euros TTC)

Le coût d'une communication est égal à l'addition du Coût de mise en relation (ci-après « CR ») qui est facturé lors de chaque communication quelle que soit sa durée, et du Coût des communications (ci-après « CC ») déterminé en fonction du temps de la communication.

	FIXES	MOBILES
France métropolitaine	CR : 0,11 € CC : 0,039 €/min	CR : 0,16 € CC : 0.16 €/min
Vers DROM-COM (Guyane Française, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Ile de la Réunion, Saint Pierre et Miquelon)	CR : 0,11 € CC : 0.175 €/min	CR : 0,24 € CC : 0.48 €/min
Vers autres DROM-COM (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie)	CR : 0,11 € CC : 0.62 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.175 €/min
Vers Europe Proche (Açores, Allemagne (pour le fixe uniquement), Andorre, Autriche (pour le fixe uniquement), Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, îles Canaries, île de Guernesey, Irlande, Italie, Liechtenstein (pour le fixe uniquement), Luxembourg, Madère, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Vatican)	CR : 0,11 € CC : 0.31 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.306 €/min
Vers Europe (Albanie, Allemagne (pour le mobile uniquement), Autriche (pour le mobile uniquement), Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Estonie, Gibraltar, Hongrie, Iles Féroé, Islande, Lettonie, Liechtenstein (pour le mobile uniquement), Lituanie, Macédoine, Malte, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Russie, Saint-Martin, Serbie, Slovaquie, Slovénie,	CR : 0,11 € CC : 0.28 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.504 €/min

Ukraine)		
Vers Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie)	CR : 0,11 € CC : 0.28 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.360 €/min
Vers Afrique (Afrique du Sud, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Libéria, Lybie, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République d'Afrique Centrale, Rwanda Sainte Hélène, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe)	CR : 0,11 € CC : 0.62 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.845 €/min
Vers Amérique du Nord (États-Unis, Canada)	CR : 0,11 € CC : 0.07 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.07 €/min
Vers Amérique Centrale (Anguilla, Antigua, Antilles des Pays-Bas, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Costa Rica, Cuba (uniquement mobile), El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Iles Caïman, Iles Cocos, Iles Falkland, Iles Turks et Caïcos, Iles Vierges, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Porto Rico, République Dominicaine, Sainte Lucie, Saint Vincent, Trinité et Tobago)	CR : 0,11 € CC : 0.69 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.915 €/min
Vers Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyane, Ile de Pâques, Pérou, Paraguay, Saint Kits et Nevis, Suriname Uruguay, Venezuela)	CR : 0,11 € CC : 0.44 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.662 €/min
Vers Asie (Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Biélorussie, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine, Chypre, Corée, Émirats Arabes Unis, Géorgie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar Burma, Népal, Oman, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, République Démocratique Lao, République du Yémen, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Taiwan, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam)	CR : 0,11 € CC : 0.74 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.965 €/min
Vers Océanie (Australie, Guam, Hawaii, Iles Chatham, Iles Christmas, Iles Cook, Iles Fidji, Ile Mariannes, Ile Marshall, Ile Niue, Ile Rodriguez, Iles Tonga, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nouvelle Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa Américaines, Samoa Occidentales, Tokelau, Timor, Tuvalu, Vanuatu)	CR : 0,11 € CC : 0.74 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.965 €/min
Vers le reste du monde 1 (Cuba (uniquement le fixe), Groenland, Guinée Bissau, Ile de Jersey, Ile de l'Ascension, Wallis et Futuna fixe)	CR : 0,11 € CC : 0.828 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.828 €/min
Vers le reste du monde 2 (Antarctique, Iles Diego Garcia, Ile Midway, Ile de Norfolk, Iles Solomon, Sao Tomé et Príncipe, Ile Wake)	CR : 0,11 € CC : 2.88 €/min	CR : 0,11 € CC : 2.88 €/min

Numéros spéciaux

Les tarifs des numéros spéciaux sont susceptibles d'évolution depuis la réforme tarifaire des services téléphoniques à valeur ajoutée.

Nous vous conseillons de vous référer au site <http://www.infosva.org/> pour obtenir le tarif en vigueur du numéro spécial appelé.